# REALISATION DE LA PHASE PREPARATOIRE DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES A ABIDJAN

RAPPORT D'ELEVE

Claude HERRY Elève démographe Août 1978

CENTRE DE PETIT-BASSAM - SCIENCES HUMAINES
B.P. 4293 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

#### NOTE LIMINAIRE

J'ai été affecté en Côte d'Ivoire à compter du 16 septembre 1977 afin de participer à l'enquête démographique à passages répétés menée par la Direction de la Statistique. Cela s'inscrit donc bien dans l'optique de mon recrutement : la croissance urbaine.

Un autre démographe, Philippe ANTOINE, avait déjà été nommé à Abidjan dans cette perspective en Octobre 1976, mais le projet fut ajourné pour renaître huit mois plus tard ; c'est à cette époque qu'à débuté notre collaboration qui concernait :

- la participation à la formation des enquêteurs
- la supervision sur le terrain
- la participation à l'élaboration d'une sous-enquête migration
- l'analyse des résultats.

Tout ceci portait sur la strate "Grand Abidjan" soit 40 000 personnes environ.

Pour différentes raisons et en particulier le retard dans la préparation, l'enquête n'a démarré que le 20 Mars ; ce contretemps, indépendant de notre participation m'a été bénéfique dans la mesure où il m'a permis d'effectuer le repérage des districts d'enquête dans plusieurs quartiers, m'apportant une première connaissance précieuse d'Abidjan et de ses habitants.

Le démarrage de l'enquête approchant et le tirage de l'échantillon n'étant effectué qu'au tiers à peine, nous avons dû prendre en main ce dernier ; cela nécessitait :

- Une recherche cartographique difficile : la couverture cadastrale est ancienne et incomplète
- La réactualisation des quartiers en expansion : cartographie sommaire et évaluation de la population.
- La réalisation du tirage lui-même, mais aussi le repérage de ces districts non encore tirés.

Le calendrier de l'enquête à Abidjan (voir page 10 ) montre que trois opérations ont dû être menées simultanément soit :

- La supervision de l'enquête (1er passage)
- La fin du tirage de l'échantillon (2/3 du total)
- Le repérage des districts correspondant à ce tirage. et ce jusqu'au 15 juin environ soit pendant près de trois mois.

La phase préparatoire de l'enquête démographique à passages répétés débutée en Octobre 1977 s'est donc achevée fin juin 1978 ; le premier passage sur le terrain se terminera fin Août.

La taille de l'échantillon, le suivi systématique de l'avancement de l'enquête, le contrôle permanent des équipes d'enquêteurs et des questionnaires représentent une charge importante que le travail en équipe réalisé avec Philippe ANTOINE a permis de surmonter.

Dans ce contexte, la production du rapport d'élève, par sa nature individuelle et par l'effort supplémentaire qu'il a nécessité a été une véritable gageure, si l'on tient compte en plus du départ en congé de Philippe ANTOINE.

J'ai donc eu à mener à son terme, seul, la réalisation du premier passage de l'enquête et à rédiger conjointement ce mémoire de fin de scolarité. Il ne faut pas dissimuler que l'ampleur de la tâche transparaîtra sans doute dans certains aspects, formels notamment, de ce rapport.

# SOMMAIRE

|  | Page |
|--|------|
| - PRESENTATION DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES | 4    |
| I - LE TIRAGE DE L'ECHANTILLON                               | 9    |
| 1°) - <u>La méthode</u>                                      | 9    |
| 2°) - La réalisation   | 11   |
| a) la cartographie existante                                 | 11   |
| b) les mouvements de population : l'actualisation            | 12   |
| 3°) - Les modalités du tirage                                | 12   |
| II - LE REPERAGE DES DISTRICTS D'ENQUETE                     | 15   |
| 1°) - Première phase de repérage                             | 16   |
| a) Délimitation des districts d'enquête                      | 16   |
| b) Cartographie des districts d'enquête                      | 17   |
| c) l'évaluation de la population                             | 17   |
| d) le rôle d'information                                     | 17   |
| 2°) - <u>Deuxième phase de repérage</u>                      | 17   |
| 3°) - Critique des deux méthodes successives                 | 20   |
| 4°) - Le repérage sur le terrain                             | 24   |
| a) Présentation de l'enquête                                 | 24   |
| b) les difficultés rencontrées                               | 24   |
| 1 - l'évaluation du nombre de résidents                      | 24   |
| 2 - Les bidonvilles  | 26   |
| 3 - La peur de la démolition                                 | 27   |
| 4 - Les villages inclus dans la ville                        | 28   |
| III - LA FORMATION DES ENQUETEURS                            | 36   |
| 1°) - La préparation   | 36   |
| 2°) L'organisation du stage                                  | 37   |
| a) Organisation d'ensemble                                   | 37   |
| b) Plan des séances  | 37   |

| ·   | Page                             |
|---|----------------------------------|
| 3°) <u>Le contrôle des connaissances</u>            | 38                               |
| a) Un contrôle continu                              | 38<br>38<br>39                   |
| 4°) La sélection des candidats                      | 40                               |
| 5°) Critique de la formation                        | 40                               |
| a) Critique de fondb) Le déroulement du stage       | 40<br>41                         |
| 6°) Critique du contrôle continu et de la sélection | 41                               |
| IV - LE DEMARRAGE DE L'ENQUETE                      | 44                               |
| 1°) L'absence d'enquête pilote                      | 44                               |
| 2°) <u>Le planning de l'enquête</u>                 | 44                               |
| 3°) <u>Le rôle des contrôleurs</u>                  | 47                               |
| a) information et numérotation                      | 47<br>47<br>48<br>48<br>49       |
| 4°) <u>Le rôle des superviseurs</u>                 | 50                               |
| a) La fonction d'éclaireur                          | 50<br>50<br>50<br>51<br>51<br>52 |
| 5°) <u>La qualité du travail</u>                    | 52                               |
| a) les limites des contrôleurs                      | 53<br>53                         |

|   | - 3 - |
|---|-------|
|   | Page  |
| 6°) Les difficultés de terrain                    | 54    |
| a) Les transports                                 | 54    |
| b) Les langues                                    | 55    |
| c) Accueil et participation de la population      | 55    |
| V - BILAN PARTIEL DU PREMIER PASSAGE DE L'ENQUEIE | 57    |
| 1°) L'emploi du temps des superviseurs            | 57    |
| 2°) <u>La progression de l'enquête</u>            | 58    |
| 3°) La taille de l'échantillon                    | 60    |

# PRESENTATION DE L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

Excepté quelques enquêtes régionales de 1962 à 1965 (1) la collecte des données démographiques a été quasi inexistante pendant 10 ans.

Le recensement général de la population d'Avril 1975 a comblé en partie seulement cette carence. La feuille de ménage utilisée alors était volontairement simplifiée et ne comportait pas de questions relatives aux mouvements de la population, le principe d'une enquête à passages répétés ayant été préalablement admis.

L'objectif essentiel de l'enquête démographique à passages répétés est donc l'étude du mouvement de la population - natalité, mortalité, migrations -

Les formulaires utilisés sont simples et se limitent aux questions strictement nécessaires à l'observation de la croissance démographique. Il a été jugé plus sage de privilégier la qualité de l'information et de ne pas grossir les fiches individuelles d'enquête de questions annexes et ce d'autant plus qu'une sous-enquête "migrations" est prévue au troisième passage de l'EPR.

L'importance des mouvements migratoires en Côte d'Ivoire justifie cet effort - le taux d'accroissement annuel moyen est estimé à 4,5 %, dont 2 % pour le solde migratoire - aucune tentative de planification régionale sérieuse ne peut être mise en oeuvre sans connaissances précises relatives aux flux migratoires et aux caractéristiques socio-économiques des populations concernées.

La sous-enquête migrations complètera par un questionnaire appronfondi - variables explicatives - les données collectées au cours des trois passages de l'EPR.

<sup>(1)&</sup>quot;Côte d'Ivoire 1965 - Population - Etudes régionales 1962-1965 Synthèse" Ministère du Plan - Abidjan 1967

L'enquête concerne un échantillon de 200.000 personnes - il doit être révisé en hausse- réparties à travers tout le territoire de la Côte d'Ivoire.

Le plan de sondage a été établi par Monsieur Rémi CLATRIN au cours d'une mission effectuée en Février 1977. Le répertoire des localités de Côte d'Ivoire (1) établi à partir des résultats du recensement a servi de base.

La population a été répartie en 5 strates :

| Strates  | Population Avril 1975                                   |
|--|---|
| Savane rurale Forêt rurale Centres urbains de savane Centres urbains de forêts "Grand Abidjan" | 1 570 000<br>2 960 000<br>426 000<br>813 000<br>923 000 |

L'échantillon est de 40.000 individus par strate. La Précision attendue est sensiblement constante selon les strates compte tenu des valeurs supposées du taux brut de mortalité et compte tenu de l'effet de grappe (2).

<sup>(1) &</sup>quot;Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975" Comité national du recensement - Direction de la Statistique ABIDJAN - Août 1976 -

<sup>(2)</sup> Voir "Plan de sondage de l'enquête démographique à passages répétés".

Rémi CLAIRIN - Direction de la Statistique - ABIDJAN - 9 février, 3 mars 1977.

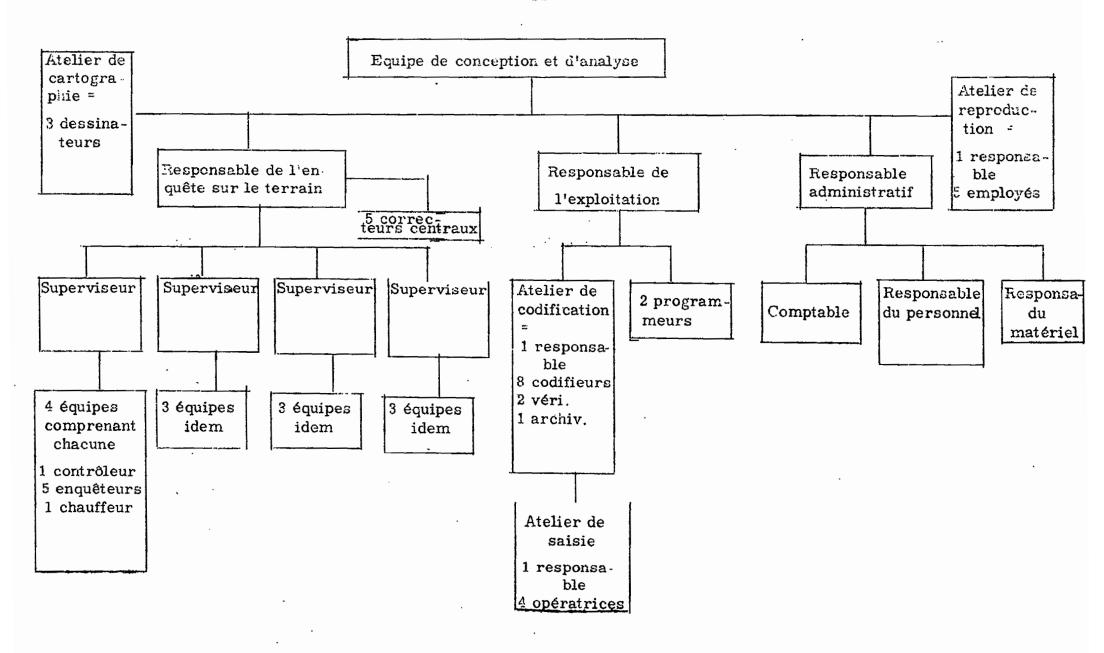
Pour l'écart type relatif et l'intervalle de confiance à 95 % on obtient les valeurs suivantes :

| Strates         | Ecarts type relatif | Intervalle de confiance |
|-----------------|---------------------|-------------------------|
| Zones rurales   | 0,042               | + 8,4 %                 |
| Centres urbains | 0,038               | + 7,6 %                 |
| Grand Abidjan   | 0,041               | + 8,2 %                 |

La sous strate "Grand Abidjan" est la seule prise en charge par 1'ORSTOM.

|   |   |    |   |   |   | 1 97     | 8        |   |   |   |          |   |   |          |              |   | 19       | 79 |   |   |   |   |   |
|---|---|----|---|---|---|----------|----------|---|---|---|----------|---|---|----------|--------------|---|----------|----|---|---|---|---|---|
| NATURE DE L' ÓPERATION  | F | .M | Α | М | J | J        | A        | s | 0 | N | D        | j | F | М        | A            | М | J        | J  | А | s | 0 | N | D |
| _Stage de formation des enquêteurs  | _ |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| _Stage de formation des contrôleurs<br>_Publicité                                     |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          | !            |   |          |    |   |   |   |   |   |
| 1er Passage sur LE TERRAIN  |   | _  |   |   |   |          | -        |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Stage de formation des codifieurs   |   |    | _ |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| _Codification   |   |    | _ |   |   | <u> </u> | <u> </u> | - |   |   |          | ĺ |   |          | İ            |   |          | ٠. |   |   |   |   |   |
| Saisie et contrôle des données  |   |    | - |   | - | -        | _        |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Sortie des tableaux d'exploitation  |   |    |   |   |   |          |          | - |   |   | -        |   |   |          |              |   | l        |    |   |   |   |   |   |
| Analyse et publication des résultats du   |   |    |   |   |   |          | ľ        | - |   |   | $\vdash$ |   |   | $\vdash$ |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| 1€C passage   |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Congé et recyclage du personnel de terrain  |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| 2eme PASSAGE SUR LE TERRAIN   |   |    |   |   |   |          |          | - |   |   |          |   | _ |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Congé et recyclage des codifieurs   |   |    |   |   |   |          |          |   | - |   |          |   |   | ļ        |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| _Codification   |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          | - | - | -        |              | l |          |    |   |   |   |   |   |
| Saisie et contrôle des données  |   |    |   |   |   |          |          |   | - |   |          | - | - | _        |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Sortie des tableaux d'exploitation  |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   | -        | _            | _ | <u> </u> |    |   |   |   |   |   |
| Analyse et publication des résultats du   |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   | -        |              |   |          |    |   | _ |   |   |   |
| z <del>ême</del> passage<br>_Préparation de la sous-enquête "migra                    |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              | 1 |          | !  |   |   |   |   |   |
| tions"  |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
|   | 1 |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   | İ        |    |   |   |   |   |   |
| Congé et recyclage du personnel de terrain  |   |    |   |   |   |          |          |   | 1 |   |          |   |   | _        |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| <u>3ème PASSAGE SUR LE TERRAIN</u>  |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    | _ |   |   |   |   |
| _Sous-enquête *migrations/  |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   | —        | -            | - |          | -  | - |   |   |   |   |
| Congé et recyclage des codifieurs   |   |    |   |   |   |          |          |   | ! |   |          |   |   | —        | <del> </del> |   |          |    | ļ |   |   |   |   |
| Codification des deux enquêtes<br>Saisie et contr <b>ôle des do</b> nn <del>ées</del> |   |    |   |   |   |          |          |   |   | ! | i        |   |   | :        | -            | - |          |    |   |   |   |   |   |
| Sortie des tableaux d'exploitation  |   |    |   |   |   |          |          |   | İ |   |          |   |   |          | -            |   |          |    |   |   |   |   |   |
| 1   |   |    |   |   |   |          |          | , |   |   |          |   |   | ,        |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| l'ensemble de l'enquête ( 1 )   |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   |   |   |   |   |
| Analyse et publication des résultats de   |   |    |   |   |   |          |          |   |   |   |          |   |   |          |              |   |          |    |   | _ |   |   |   |

<sup>(1)</sup> L'analyse et la publication des résultats de l'ensemble de l'enquête se poursuivra en 1980.



ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE L'ENQUETE

#### I - LE TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Le tirage de l'échantillon devrait toujours être terminé avant le démarage de l'enquête ; pour différentes raisons et surtout du fait du passage successif de plusieurs responsables du tirage, au début du premier passage un tiers seulement des districts d'enquête était tiré, et dans les quartiers les plus stables et les mieux cartographiés de la ville : Adjamé et Treichville. Par ailleurs de nombreux problèmes relatifs à la base de sondages n'avaient pas été résolus. Il a donc fallu mener de front la supervision de l'enquête, le tirage et le repérage des districts d'enquête (voir page 10 Le calendrier de l'enquête grand Abidjan).

#### Introduction:

Dans une ville en pleine expansion telle qu'Abidjan le tirage de l'échantillon pose des problèmes spécifiques difficiles à résoudre ; il suffit pour s'en convaincre de constater que de 1955 à 1975 la population d'Abidjan est passée de 125.000 à 968.000 habitants soit un taux d'accroissement annuel pratiquement stable se situant aux environs de 11 %. A rythme constant Abidjan devrait dépasser aujourd'hui 1.300.000 habitants.

La strate "Grand Abidjan" n'est pas homogène; en effet il y a bien peu de points communs entre les quartiers traditionnels de Treichville, le quartier "chic" de Cocody ou encore les petits villages de la périphérie, et il a fallu adapter le tirage aux circonstances.

#### 1) - La Méthode

Grâce au recensement général de 1975 on disposait d'informations supplémentaires par rapport à beaucoup d'enquêtes plus anciennes : les districts de recensement et la population effectivement recensée dans ces districts ; elles permettent de procéder à un sondage à deux degrés, le premier étant le tirage systématique de 1/5ème des districts.

Plutôt qu'un tirage à équiprobabilité, le choix s'est porté sur le tirage des districts proportionnellement à la taille (et de façon systématique).

# CALENDRIER EPR "GRAND ABIDIAN : PREPARATION DE L'ENQUÊTE - 14 PASSAGE.

|   | 1977       |     |     |     |     |     |     |     |      |
|---|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| OPERATIONS  | OLT        | HOY | DEC | TAN | FEV | MAR | AVR | IRH | JULM |
| TIRAGE : ACT PHASE  |            |     |     |     | ·   |     | ÷   |     |      |
| REPERAGE: 4" PHASE  | · .        |     |     |     | _   |     |     |     |      |
| FORMATION: PREPARATION  | · · .<br>· |     |     | -   |     |     |     |     |      |
| FORMATION: STAGE ENQUETEURS                                       |            |     |     |     | ·   |     |     | •   |      |
| 15 PASSAGE  |            |     |     |     |     |     |     |     |      |
| TIRAGE : 2 <sup>cm</sup> PHASE<br>REPERAGE: 2 <sup>cm</sup> PHASE |            |     | ,   |     | _   |     |     |     |      |
| Kelekhøe; T.P. Luuje  |            |     |     |     |     |     |     |     |      |

Ce tirage se fait à partir des effectifs cumulés des districts, classés par situation géographique et non par taille ; à un nombre tiré au hasard on ajoute l'effectif moyen d'un groupe de 5 districts et l'on progresse de proche en proche le long de la somme cumulée.

Ce choix suppose qu'au second degré on tire la même population dans chaque district échantillon soit pour Abidjan 204 personnes en moyenne.

Il serait bon que la taille des unités de second degré soit la plus petite possible ; en fait dans une telle enquête il est préférable d'avoir des unités sensiblement de même taille et le choix s'est porté sur une moyenne de 100 individus, un chiffre plus petit n'étant pas réaliste pour deux raisons essentiellement :

- le nombre très élevé des districts d'enquête et les problèmes logistiques que cela suppose
- le fait que le nombre de 50 personnes préconisé soit le plus souvent dépassé et ce au sein d'une seule "concession"; c'est le cas d'une majorité de "cours" à Treichville, Adjamé, Koumassi, Abobo, Yopougon.

Cependant il est impératif d'avoir au moins deux unités du second degré par district ; cette condition est juste respectée.

Le tirage de ces unités se fait après découpage en îlots approximatifs de 100 individus dont deux sont tirés au hasard.

#### 2) - La réalisation

#### a) - La cartographic existante

Si il a bien été possible d'obtenir une couverture cartographique quasi complète du Grand Abidjan, il faut constater la qualité variable des documents disponibles mais aussi leur diversité :

- les cartes des sections cadastrales pour les quartiers centraux, malheureusement anciennes et incomplètes mais à une échelle suffisante pour travailler à partir de ce document (1).
- des cartes au 1/5000è fournies par des bureaux d'études et assez bien actualisées. C'est le seul document existant pour ABOBO par exemple.
- des cartes obtenues auprès des sociétés de construction (plans de lotissements Plans directeurs par quartiers : par exemple YOPOUGON).

<sup>(1)</sup> Pages 30 et 31: extraits des cartes cadastrales actualisées.

Si finalement ce fond de cartes a été suffisant, il faut constater son ancienneté pour une part et surtout les difficultés rencontrées pour collecter ces cartes auprès de multiples organismes à vocations différentes ; il faut noter aussi le surcroît de travail occasionné par la non homogénéité des cartes le plus souvent inutilisables au niveau du repérage des districts d'enquête.

#### b) - Les mouvements de population : l'actualisation

On disposait donc pour travailler des chiffres du recensement de 1975 souvent dépassés en particulier pour des quartiers en pleine expansion tels qu'ABOBO et surtout YOPOUGON dont la croissance est particulièrement rapide.

A l'inverse, des opérations immobilières de haut standing dans des quartiers anciens à forte densité (Treichville) ont provoqué l'exode d'une population nombreuse très partiellement compensé par les nouveaux arrivants.

Plus difficile à appréhender et pourtant réelle est la croissance diffuse par densification de l'habitat dans des quartiers récents tels que KOUMASSI, ABOBO.

Il a donc été nécessaire d'actualiser certains quartiers, opération réalisée par une équipe de trois cartographes à ABOBO-GARE, à YOPOUGON, aux nouveaux quartiers des "DEUX PLATEAUX", de la RIVIERA et plus partiellement à KOUMASSI.

En effet certains districts de recensement ont vu leur population passer de quelques dizaines à plus de 2 000 habitants en deux ans. Pour les autres quartiers on s'est basé sur une estimation par arrondissement de la SCET au 30-06-77.

Par ailleurs des districts nouveaux (D N) ont été créés pour des lottissements récents situés hors des limites des districts de recensement, essentiellement à ABOBO-GARE.

### 3) - <u>Les modalités du tirage</u>

Théoriquement, le tirage des districts d'enquête sur carte dans le district de recensement devait se faire après reconnaissance rapide sur le terrain et découpage en unités approximatives évaluées à 100 personnes environ.

C'est ce qui a été fait au départ pour Adjamé et Treichville ; les retards accumulés - l'enquête ayant demaré - ont fait qu'il n'était pas matériellement possible de continuer ainsi ; les districts d'enquête ont donc été tirés sur carte à partir d'unités découpées arbitrairement dans les districts de recensement.

#### Cas particulier : les bidonvilles

Il s'agit pour l'essentiel du quartier dit "le Campement" à Koumassi. Ils ne sont pas cartographiés. La méthode retenue pour le tirage a été la suivante : nous avons effectué en quelque sorte une coupe à travers tout le quartier ; entrés par une extrémité nous avons traversé au hasard tout le campement en tirant un DE tous les 100 mètres environ, une fois à droite, une fois à gauche. (à noter:les difficultés d'accès).

En définitive, le tirage n'a été terminé qu'aux environs du 10 juin soit après presque trois mois d'enquête (1); de ce fait il n'a peut être pas eu toute la rigueur souhaitable, cependant compte tenu des conditions d'exécution, le maximum a été fait pour rendre ce travail crédible.

Le nombre total des districts d'enquête est de 420 répartis par arrondissement de la façon suivante : Voir tableau page suivante.

<sup>(1)</sup> Voir calendrier d'enquête "Strate Abidjan" page 10.

TABLEAU : REPARTITION DES DISTRICTS D'ENQUETE

|     | Strate ABIDJAN    |               |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----|-------------------|---------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 02  | ABIDJAN VILLE     | Nombre de D E | · DISTRICTS                              |  |  |  |  |  |  |  |
|     |                   |               |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 01  | Plateau           | 6             | 51 à 56                                  |  |  |  |  |  |  |  |
| 0.5 | Treichville       | 45            | 57 à 101                                 |  |  |  |  |  |  |  |
| 03  | Adjamé            | 50            | 01 à 50                                  |  |  |  |  |  |  |  |
| 04  | Zone 4            | 6             | 126 à 131                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 05  | Port Bouët        | 24            | 102 à 125                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 06  | Koumassi          | 60            | 132 à 191                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 07  | Williamsville (I) | 13            | ( 258 ; 259 ; 262 à 267<br>( 270 à 274   |  |  |  |  |  |  |  |
| 08  | Cocody (I)        | 20            | ( 222 à 237 ; 260 ; 261 ;<br>( 268 ; 269 |  |  |  |  |  |  |  |
| 09  | Marcory           | <b>3</b> 0    | 192 à 221                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 10  | Attiécoubé        | 20            | 238 à 257                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 11  | locodjro          | 6             | 275 à 280                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 12  | Yopougon Banco    | 6             | 281 à 286                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 13  | Abobo Gare        | 68            | 353 à 420                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 14  | Yopougon          | 50            | 303 à 302                                |  |  |  |  |  |  |  |
| 15  | Divers banlieue   | 16            | 287 à 302                                |  |  |  |  |  |  |  |

<sup>(</sup>I) - La discontinuité des numéros s'explique du fait que des Districts d'Enquête situés aux "DEUX PLATEAUX" administrativement dépendant de Williams-ville ont été volontairement rattachés à COCODY.

#### II - LE REPERAGE DES DISTRICTS D'ENQUETE

Aŭ départ ce travail n'était pas prévu ; jugé très utile à postériori il n'aurait pas été réalisé sans un double concours de circonstances : le report du début de l'enquête à mars 1978 et la disponibilité d'un chercheur affecté à cette enquête.

Pour le bon déroulement de l'enquête, il était nécessaire de s'assurer que les conditions requises par le plan de sondage étaient bien respectées d'une part, et d'autre part la reconnaissance préalable des lieux ne pouvait que favoriser le travail des enquêteurs.

Bien des surprises pouvaient se manifester telles que :

- Difficultés de délimitation dues au cadre géographique
- Absence de cartographie à une échelle adéquate
- Densités de population très variables
- Discordances entre plans possédés et terrain: d'enquête
- Modifications de l'habitat et disparitions pures et simples.

La décision a donc été prise d'effectuer un repérage systématique des districts d'enquête en préparation au premier passage. Il était par ailleurs nécessaire de vérifier qu'aucun biais ne venait modifier les caractéristiques de l'échantillon; ce repérage a aussi permis d'uniformiser autant que possible la taille des districts d'enquête (100 personnes environ) comme le préconisait le plan de sondage. La fourchette 80 - 120 a été le plus souvent respectée.

La phase de repérage s'est déroulée sur 7 mois environ, et il faut distinguer deux périodes :

- l'une précédant l'enquête - de Novembre à Février - J'ai effectué le repérage seul avec le concours d'un traducteur ; 180 districts ont été visités. - l'autre pendant le déroulement même de l'enquête concerne le reliquat ; le travail a été effectué par deux stagiaires de l'Ecole de Statistiques, trois cartographes et un agent technique de la Direction de la Statistique, elle s'est terminée le 20 juin, soit moins de deux mois avant la fin du premier passage.

#### 1°) - Première phase de repérage

Pour un chercheur arrivant tout juste à Abidjan, ce travail préliminaire a été d'une utilité précieuse en permettant de prendre contact avec la ville et les futurs, enquêtés, d'entrevoir déjà les difficultés qui se poseraient à l'enquête et donc d'y apporter un début de réponse.

Ont été concernés par cette première phase les arrondissements d'Adjamé, Treichville, Vridi-Port-Bouet, Koumassi; elle coincide avec la première méthode de tirage. Les districts d'enquête délimités sur carte ont été repérés exhaustivement quelle que soit leur taille; ainsi des districts comptant plus de 300 personnes ont été cartographiés à Adjamé en particulier et ce n'est qu'ensuite qu'ils ont été diminués; il avait été envisagé d'étudier la différence entre un district estimé à 100 personnes au tirage et son effectif réel afin d'estimer la population réelle des différents quartiers.

Cette méthode a pour inconvénient principal d'apporter un surcroît de travail sensible.

#### a) - Délimitation des districts d'enquête

A partir des cartes disponibles, il faut préciser les limites du district; l'ancienneté des cartes disponibles a rendu ce travail particulièrement délicat dans des quartiers à habitat mal structuré, une grande partie des constructions n'y figurant pas. Il est alors difficile de se situer avec précision. (Voir pages 30 et31).

Ensuite, il faut noter toutes les particularités des lieux qui permettront de les retrouver : arbres, boutiques, enseignes, condeur des maisons ou tout autre signe distinctif.

#### b) - Cartographie des districts d'enquête

Cette cartographie rapide mais précise de chaque district d'enquête permet d'avoir un plan exact de l'habitat, très utile aux contrôleurs de chaque équipe, mais surtout d'y reporter le numéro de chaque porte à enquêter et le nombre de personnes qui s'y rattachent.

#### c) - Evaluation de la population

Il s'agit de passer de porte en porte et de demander à chaque fois combien de personnes "dorment" habituellement dans le logement; une fois la somme des habitants du District effectuée, ou bien on confirme le district dans ses limites, ou bien on l'augmente ou diminue pour s'approcher de la centaine d'individus. C'est le cas le plus fréquent.

Ce travail est fait rapidement et en faisant appel très souvent aux tiers pour obtenir les renseignements ; le résultat est donc assez imprécis mais très utile cependant comme référence au moment de l'enquête.

#### d) - Le rôle d'information

Le repéreur joue là un rôle important ; il donne tous les renseignements demandés sur le travail futur ; ce premier contact diminue l'effet de surprise, permet d'éliminer certaines craintes et donc de diminuer les réticences instinctives de la population à enquêter.

## 2°) - Deuxième phase de repérage

Globalement la méthode est restée la même que précédemment ; elle correspond à la deuxième partie du tirage ; limités par le temps, il était nécessaire d'achever ce travail rapidement ; le repérage exhaustif des Districts délimités sur carte a été abandonné : partant d'un point donné le repéreur a poursuivi son travail jusqu'à concurrence de 100 personnes environ, - c'est une moyenne - compte tenu du fait qu'une cour ne doit pas être enquêtée partiellement ; les habitants d'une cour ne comprendraient pas la distinction faite entre eux, et par ailleurs des familles dispersées dans une cour (2 ou plusieurs portes) se verraient divisées, - enfants enquêtés mais pas les parents par exemple - ce qui n'est pas réaliste.

C'est pourquoi certains districts atteignent 180 personnes, mais constitués d'une seule cour.

Six personnes soit 2 stagiaires, 1 Agent Technique et trois Cartographes de la Direction de la Statistique y ont participé; elle a porté sur les 240 districts d'enquête restants, environ, soit les quartiers de MARCORY, ZONE 4, PLATEAU, COCODY, WILLIAMS-VILLE, ATTIECOUBE, ABOBO, YOPOUGON.

Cette phase de repérage a précédé l'enquête d'une durée beaucoup plus réduite que la première : 15 jours à un mois environ ; il a alors été décidé d'alléger le travail des futurs contrôleurs d'équipe en confiant la numérotation des districts aux repéreurs.

#### La Numérotation des districts d'enquête

Pour le grand Abidjan, nous avons décidé d'abandonner le concept de "concession" tel qu'il avait été défini, cette concession pouvant être selon le cas :

- Un logement moderne individuel (immeubles ou cités nouvelles) ou une villa : là pas de problème le nombre d'habitants est toujours limité et forme le plus souvent un seul groupe domestique.
- Une cour traditionnelle : (dans les quartiers anciens et bidonvilles surtout) c'est le cas le plus fréquent ; elle peut varier de 15 à 200 personnes : A Abidjan, elle est rarement familiale et peut compter jusqu'à 20 groupes domestiques d'ethnies et donc de langues différentes, ce dans 20 logements distincts A titre d'exemple voici la répartition ethnique d'un district situé à LOCODJRO (11è Arrondissement),

| Ethné           | Nationalité | Effectif | Ethné   | Nationalité | Effectif |
|-----------------|-------------|----------|---------|-------------|----------|
| APPOLO (NZIMA)  | Ivoirienne  | 1        | SENOUFO | Malienne    | 10       |
| AVIKAM          | Ivoirienne  | ζţ       | KADO    | Malienne    | 14       |
| ADJOUKROU       | Ivoirienne  | 5        | BOBO    | Malienne    | 5        |
| ALLADIANS       | Ivoirienne  | 12       | PEULH   | Malienne    | 2        |
| AYAHOU (Baoulé) | Ivoirienne  | 4        | SAMOGO  | Voltaïque   | 5        |
| ATTIE           | Ivoirienne  | 6        | MOSSI   | Voltaique   | 3        |
| BAOULE          | Ivoirienne  | 2        | LOBI    | Voltaique   | 10       |
|                 |             |          | DAGARI  | Voltaique   | 8        |
| BETE            | Ivoirienne  | 9        | KISSI   | Guinéenne   | 5        |
| r<br>P          |             |          | SOUSSOU | Guinéenne   | 4        |
|                 |             |          | -       | Nigérienne  | 2        |
|                 |             |          | -       | Béninoise   | 9        |
|                 | •           | 43       |         |             | 77       |

Soit 120 personnes de 20 ethnies et 6 nationalités différentes pour 28 groupes domestiques.

Le groupe domestique a donc été assimilé à une concession : une cour pouvant comprendre plusieurs concessions ; il n'était pas réaliste en effet d'établir une liste "en vrac" de tous les habitants d'une cour dans les conditions exposées ci-dessus, sans référence au logement occupé notamment et sans référence à un chef de groupe domestique pour chaque individu. Retrouver chaque enquêté au second passage serait manifestement impossible dans ces conditions.

Ainsi passant de porte en porte, le repéreur a attribué un numéro à chaque logement et noté le nombre d'individus qui l'occupent, en faisant toujours attention au fait qu'un seul groupe domestique peut occuper plusieurs portes (logements) qui auront toutes le même numéro.

#### 3°) - Critique des deux méthodes successives

La première phase, plus longue mais aussi plus complète a comme principal défaut d'avoir été réalisée trop longtemps avant le premier passage sur le terrain ; de ce fait par exemple l'effort de première information se trouve en partie anéanti, la population ayant oublié cette première visite.

L'évolution des quartiers d'Abidjan étant très rapide, en 4 ou 5 mois les changements intervenus dans un district peuvent être considérables et rendre le travail effectué inutile.

Par contre cette première période de repérage a été très utile à titre personnel comme premier contact avec Abidjan, elle a aussi apporté des informations supplémentaires, grâce aux notes prises sur le terrain concernant chaque district et regroupées en tableaux :

Extrait des tableaux dressés au cours de la première partie du repérage :

| ADJAME  | DE 011 | ≥ 2 159 ·           | nombreux ateliers (habités)  |
|---------|--------|---------------------|--|
| 6 D E   |        | élimination ≦.[102] | les deux cours assez difficiles  |
| 2 z 599 | DE 012 | Σ. (120)            | 1ère cour : réponses volon-<br>tairement fausses                       |
| m 2 100 |        |                     | 2è cour : réticences   |
|         |        |                     | 3è cour : uné vingtaine de<br>célibataires dif-<br>ficile à "attraper" |

| DE 013 | ∑, 176<br>élimination⇒ ∑, 118  | Pas de difficultés - Bon<br>accueil                   |
|--------|--|---|
| DE 014 | Σ <sub>3</sub> 110   | pas de difficultés — Loge—<br>ments à double entrée   |
| DE 015 | Σ <u>1</u> 83  | 2 garages (gardiens perma-<br>nents)<br>Cours Tidiane |
|        |  | Une construction en cours                             |
|        |  | Pas de difficultés mais                               |
|        |  | absences  |
| DE 016 | $\Sigma_{2}$ 132 (+11?)<br>élimination $\Longrightarrow \Sigma_{3}$ 56 | Cour unique - 1 restaurant<br>Pas de difficultés      |

| TREICHVILLE                             | DE 067 | ∑ 102 ? | 1ère cou <b>r</b> : immeuble<br>RC 1famille<br>2ème Absents  |
|---|--------|---------|--|
| † † † † † † † † † † † † † † † † † † †   |        |         | 2ème cour : Difficile,<br>empressement suspect   |
| *************************************** |        |         | 3ème cour : Mauritaniens<br>Refus de répondre  |
| ;                                       | DE 068 | ∑ 279 + | Dirricile: 1 immeuble 4 étages de prostituées nombreuses boutiques habitées la nuit, difficiles à enquêter |

|               |        |   | and the second s |
|---------------|--------|---|--|
|               | DE 069 | 2 163   | Impossible à diminuer ;<br>composé d'1 seule cour<br>"labyrinthe".<br>Voir en priorité le pro-<br>priétaire au fond à droite   |
|               |        |   | 1 école coranique le jour,<br>dortoir la nuit ; gens de<br>passage mais aussi perma-<br>nents.<br>Nombreuses boutiques à l'ex-<br>térieur.<br>Attention aux doubles<br>entrées.  |
| 6 DE          |        |   |  |
| Σ 2 601 +     | DE 070 | <b>2</b> 154  | 1 seule cour ;<br>Pas de difficultés   |
| m 1 100       |        | $\text{\'elimination} \Rightarrow \sum_{2} \boxed{272}$ | rus de diffication   |
| Sous évalué   |        | •   |  |
| certainements |        |   |  |
| cervaniemenu  |        |   |  |
|               | DE 071 | 2 230   |  |
|               |        | élimination ⇒. 🗴 🤰                                      | Cours 1 : difficile ; refus<br>de répondre du propriétaire<br>réponse des femmes<br>immeuble en construction<br>(cours du BAOBAB)  |
|               | DE 072 | ∑ <u>≈</u> 92 +   | Sous évalué. Prostituées à<br>l'entrée (difficile)<br>Réponses manifestement<br>fausses<br>au moins 15 personnes en plus<br>(Très difficile)   |

Le seconde phase n'a pas les défauts signalés puisqu'elle a précédé immédiatement l'enquête, d'où un travail d'information plus efficace et des évaluations de population plus proches de la réalité. Par ailleurs la proximité du passage des enquêteurs a permis d'effectuer la numérotation immédiatement d'où un gain de temps appréciable pour les contrôleurs d'équipe;

Une objection cependant : le repérage étant rapide on note de nombreuses fautes de numérotation dans le cas de groupes domestiques occupant plusieurs logements.

De plus, aucunes notes de terrain pouvant faciliter le travail des enquêteurs n' ont été prises.

En définitive il faudrait obtenir les avantages de l'une et l'autre méthode; cela nécessite une équipe importante et bien entraînée, prenant note de toutes les difficultés à prévoir dans les districts et passant 15 jours environ avant les enquêteurs.

Cela représenterait certainement un optimum d'efficacité avec toujours comme contrainte très lourde l'obligation de mener deux opérations de front : repérage et enquête elle-même.

Le fait de ramener chaque district d'enquête à un chiffre proche de 100 personnes (en s'efforçant d'approcher la moyenne de 100 par quartier) a simplifié le planning d'enquête puisque l'on a pu distribuer le travail très simplement ; 6,7 ou 8 districts par équipe et par semaine selon les conditions d'enquête.

Mais l'avantage <u>essentiel</u> du repérage et dont on peut dire déjà après trois mois d'enquête qu'il est déterminant, c'est qu'il est possible de confronter les effectifs de population obtenus au repérage puis à l'enquête ; sur le terrain le contrôleur dispose là d'un moyen de contrôle supplémentaire ; dans la pratique, bien qu'à l'évidence les chiffres de population obtenus au repérage soient très approximatifs, on peut affirmer que dans la <u>majorité</u> des cas où l'on constate une forte différence entre repérage et enquête il y a effectivement des omissions à l'enquête. Bien que difficile à chiffrer, le gain ainsi obtenu est important et justifie à lui seul le repérage pour deux raisons :

- l'amélioration évidente de la qualité de l'enquête
- le moyen de pression qu'il représente vis à vis des enquêteurs conscients qu'un travail bâclé et incomplet peut être aisément décelé même sans contrôle sur le terrain.

#### 4°) - Le repérage sur le terrain

#### a)- Présentation de l'enquête

C'est un travail ingrat et assez fastidieux ; sa difficulté varie bien sûr avec les personnes rencontrées mais surtout selon le type d'habitat concerné.

La cour traditionnelle : plusieurs explications successives sont nécessaires pour chaque cour, sen particulier lorsque le propriétaire est absent ; l'information se répercute mal d'une personne à l'autre en particulier du fait de la variété des ethnies et des langues parlées. De plus la transformation rapide de l'information donnée est telle qu'il faut se contraindre à expliquer les buts de l'enquête à un maximum de personnes prises individuellement.

#### l'habitat moderne, les villas

Un district d'enquête se compose de 12 à 18 logements dans les cités évolutives récentes, ou dans les immeubles; 12 à 18 explications sont donc nécessaires! mais la palme revient aux quartiers habités essentiellement par des européens ou il faut de 30 à 40 logements pour atteindre 100 personnes.

Par ailleurs un complément d'information doit presque toujours être apporté à deux reprises:

- lorsque le repéreur dresse le plan sommaire de la cour (mis au propre au bureau) et note le nombre d'habitants: en effet la vue de plans ou de cartesentraîne une méfiance instinctive de la population
  - Au moment de numéroter les portes.

#### b)- Les difficultés rencontrées

1 - l'évaluation du nombre de résidents.

Tout d'abord il faut insister en précisant bien que l'on souhaite obtenir le nombre de personnes qui "dorment" habituellement dans le logement ; Cette expression, la mieux comprise en général est pourtant objet de multiples interprétations ; pour que le chiffre annoncé soit proche de la réalité, il ne faut jamais oublier :

- La tendance des chefs de ménage à ajouter à ses enfants effectivement résidents de la concession ceux qui résident ailleurs (village, internats etc...); Il faut faire particulièrement attention en période de vacances lorsque ces enfants sont visiteurs chez leurs parents. Il est parfois difficile de faire admettre à un chef de famille que l'on n'enquêtera qu'une partie de ses enfants ; ce cas se présente aussi lorsqu'un homme polygame a une femme habitant hors du district d'enquête.

- Que l'on interroge les hommes ou les femmes, on constate l'omission très fréquente des enfants en bas âge ; à ce sujet on note des réactions caractéristiques : à la question : "Combien de personnes dorment habituellement ici, grands, petits, tout le monde ...?" la réponse est "même les enfants ?" l'acquiescement provoque en général des rires étonnés ; en l'absence de précision la personne interrogée ne donne que le nombre d'adultes.

Malgré tout, ce n'est pas encore suffisant il y aura encore omission de l'enfant porté dans le dos ; il faut donc être très vigilant et demander le nombre de résidants en détaillant la question par tranche d'âge. (Le décompte en commun des familles nombreuses est généralement l'occasion de rires et de plaisanteries entre les femmes de la cour).

- L'omission des personnes n'appartenant pas à la famille biologique est fréquente ; c'est très important dans la mesure où bon nombre de groupes domestiques sont composés à 50 % et plus de neveux, cousins, frères du chef de ménage ou de son épouse ! le fait est particulièrement vrai à Abidjan, la personne anciennement installée assurant l'accueil des nouveaux arrivants. En fin d'interview il faut poser la question "il n'y a pas de petits frères, cousins, neveux ?" elle fait le plus souvent apparaître 2 ou 3 personnes supplémentaires et parfois beaucoup plus. Dans ce cas l'omission est souvent involontaire ; cependant de nombreux oublis sont manifestement volontaires :; la situation des hébergés dans les familles étrangères en particulier n'étant pas toujours régulière.
- général assez faciles à déceler ; les motivations sont diverses :
  - locations non déclarées par les propriétaires : ils certifient alors soit que le logement est vide, soit qu'il est habité par des visiteurs;
  - Refus systématiques de répondre à l'enquête ;

- Refus de montrer que l'on ne sait pas compter : on décèle rapidement le fait lorsque le propriétaire passant de porte en porte annonce toujours le même chiffre ou la même séquence de chiffres ;
- Les refus déguisés sont plus fréquents : la réponse "le propriétaire n'est pas là" faite par le propriétaire lui-même n'est pas rare.

#### - Les absences

Pour les absents on tente de se renseigner auprès des co-locataires ou des voisins ; dans les cours c'est assez facile ; par contre dans l'habitat moderne les relations de voisinage sont relachées et il est pratiquement impossible d'obtenir des renseignements.

De toute façon, <u>Parler pour autrui est très mal considéré</u>; le plus souvent la réponse sera : "Je ne peux pas parler pour lui"; en mettant les formes et en insistant sur le fait qu'on ne demande pas <u>le nom</u> on obtient quand même bon nombre de réponses.

#### 2 - Les bidonvilles

Devenus peu importants à Abidjan, ils n'ont pas posé beaucoup de problèmes particuliers; en l'absence de cartes et d'un habitat structuré on a privilégié la qualité des points de repère dans le choix de l'emplacement des districts d'enquête, afin tout simplement de les retrouver facilement.

Cet habitat varie parfois au jour le jour ce qui promet des difficultés pour les prochains passages ; cependant bien que n'obéissant à aucun plan logique, l'unité de base qu'est la cour dans l'habitat traditionnel se retrouve dans les bidonvilles (1), et relativement bien structurée ; les cours y sont fermées, ont leur chef etc... et cela plus spécialement dans les parties les plus anciennes ; les marges des bidonvilles sont beaucoup plus instables et insalubres.

"Le Campement" ou "Poto-Poto" de Koumassi compte environ 45 000 habitants (très approximatif); c'est une ville dans la ville avec ses deux marchés, ses églises, mosquées, boîtes de nuit etc...

<sup>(1)</sup> Voir page 35 : exemple de repérage dans un bidonville.

La population ne serait pas plus difficile à enquêter qu'ailleurs sans le nombre important d'absences, de <u>célibataires</u> difficiles à trouver et sans le fait aussi qu'aucun enquêteur accepte de travailler la nuit dans ces quartiers. (où pourtant les travailleurs rentrent tard).

#### 3 - La peur de la démolition

C'est certainement là le motif essentiel des réticences enregistrées; dans tous les quartiers anciens, dans les quartiers de constructions familiales récentes un peu anarchiques (ABOBO) et dans les bidonvilles la même question revient: "c'est pour casser?" et il est difficile de convaincre du contraire tellement cette peur est présente; la politique de déguerpissements massifs et autoritaires des Pouvoirs Publics en est la cause; des quartiers entiers sont rasés soit du fait de grands travaux (routes, autoroutes, projet de voie triomphale etc...) soit en raison d'une politique de rénovation de l'habitat dans les quartiers centraux (Adjamé, Treichville) - d'où la spéculation n'est pas absente - et de relogement dans un habitat social de meilleure qualité mais situé dans des quartiers périphériques de plus en plus éloignés et difficiles d'accès.

## 4 - Les villages inclus dans la ville

Il s'agit des villages EBRIE où le contact est rendu plus difficile par la juxtaposition des autorités officielles et des dignitaires traditionnels. Enquêter demande donc une suite de démarches qui entraîne une perte de temps importante.

Par ailleurs on se heurte aussi à l'hostilité constante des villageois devant l'extension rapide d'Abidjan; celle-ci entraîne la disparition rapide des terres cultivées par les EBRIE, voire la disparition pure et simple des villages; même s'il y a compensation, la modification du cadre de vie et ce qu'il faut bien appeler une quasi spoliation est de plus en plus mal acceptée (1). Plusieurs fois les notables de village ont exposés longuement leurs griefs avant d'accepter de répondre.

<sup>(1)</sup> Yopougon "santé", village touché par l'enquête est condamné par l'extension prochaine du port d'APIDJAN; le village d'Adjamé est condamné par les projets de voie triomphale et d'élargissement d'avenue existante. De plus il faut noter qu'à moyen terme la quasi totalité du territoire EBRIE sera urbanisée.

Le coût du repérage - en temps tout particulièrement - est considérable Le repérage de trois districts d'enquête par demi journée de travail est un maximum compte non tenu de la mise au propre des relévés de terrain ; il faut y ajouter les délais de transport très contraignants à Abidjan.

Pourtant ce coût se justifie pleinement ; les avantages du repérage ne sont pas contestables, tant du point de vue de la connaissance du terrain que de la direction d'enquête elle-même.

Bien qu'imparfait - par manque d'homogénéité - ce repérage contribuera beaucoup à la qualité de l'enquête ; il représente un effort de préparation intense qui après presque 4 mois d'enquête se révèle déterminant.

#### - FIGURES PAGES SUIVANTES:

#### - LEGENDE -

- PAGES 30 et 31 : Extrait de cartes cadastrales (Echelle réelle)

Quartier d'Adjamé

Constructions nouvelles

Parties éliminées au repérage

Notons la forte densification de l'habitat dans ce quartier mal structuré.

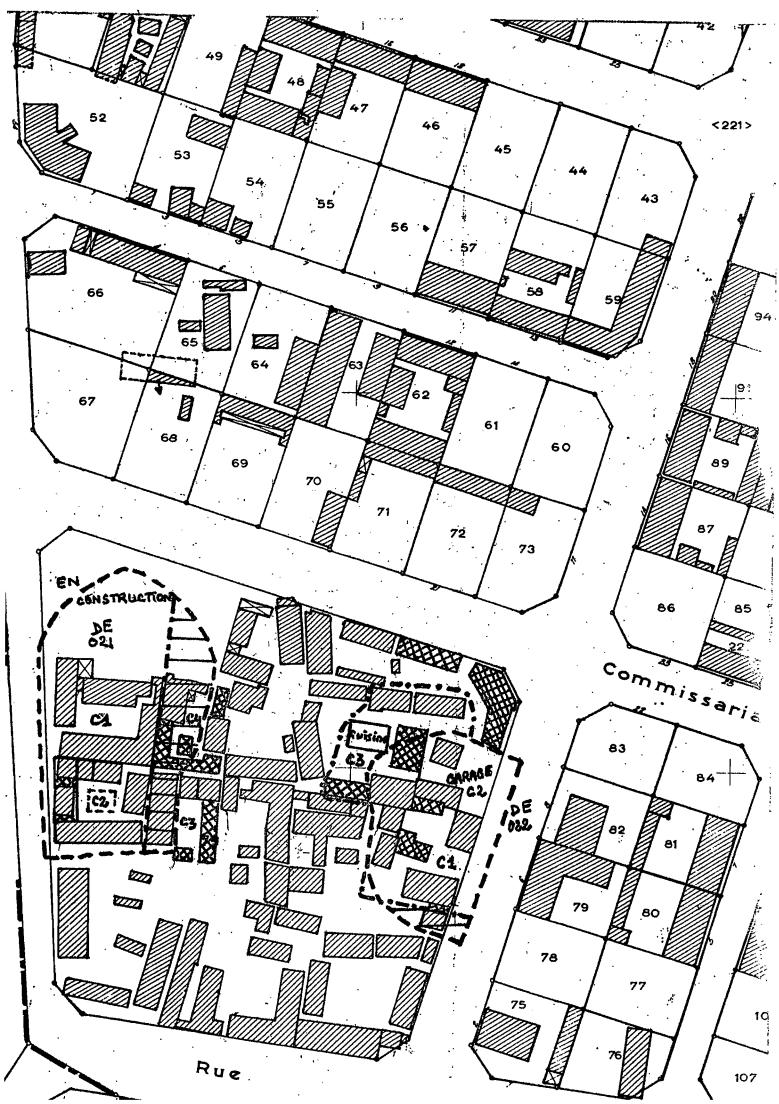
- PAGE 32 : Deux districts dans une cité moderne à KOUMASSI - la quasi totalité de l'habitat économique neuf se présente ainsi.

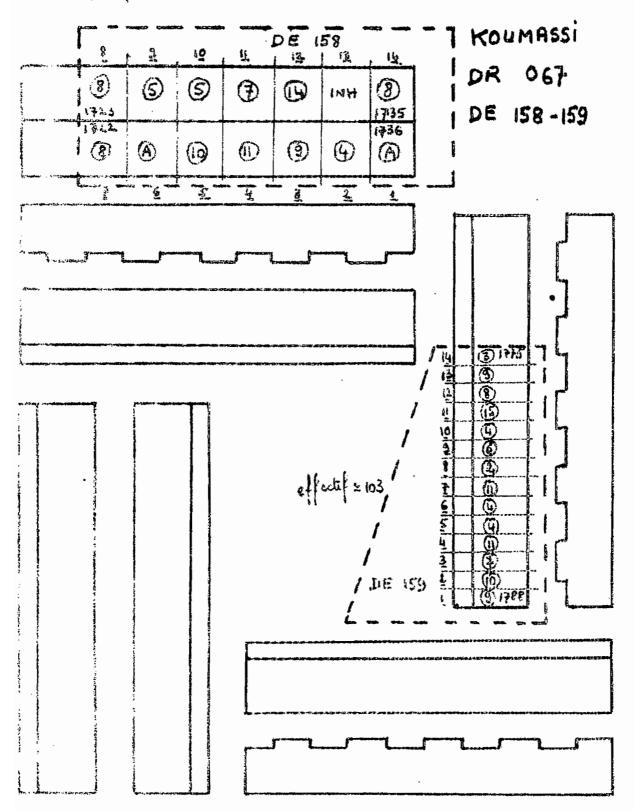
- PAGES 33 et 34 : Deux districts d'enquête à ABOBO : cours traditionnelles

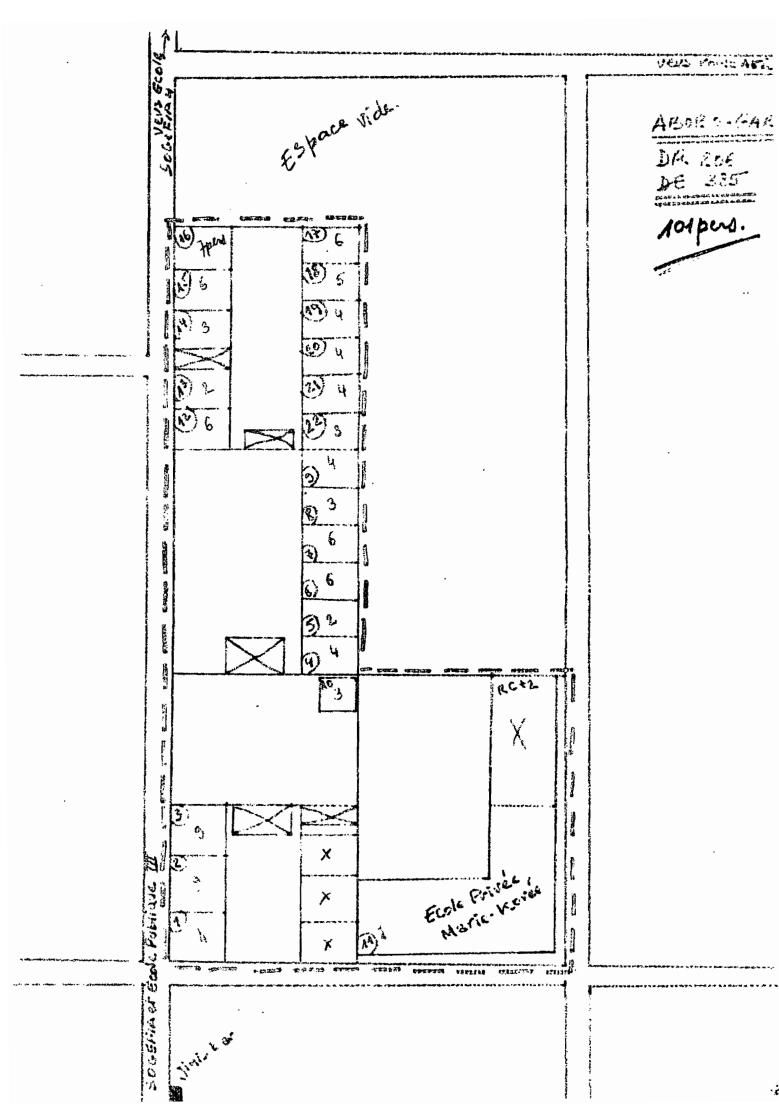
- PAGE 35 : District d'enquête à VRIDI dans une zone d'habitat spontané (Bidonville)

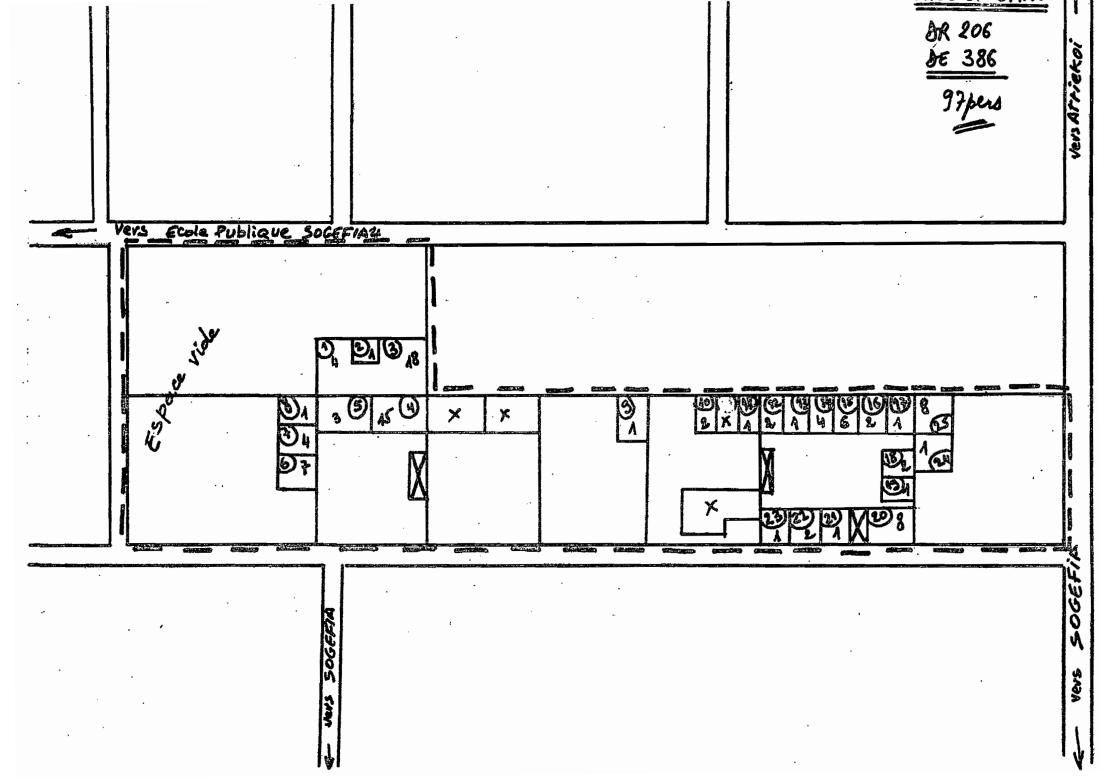
Notons la reconstitution de la cour traditionnelle.

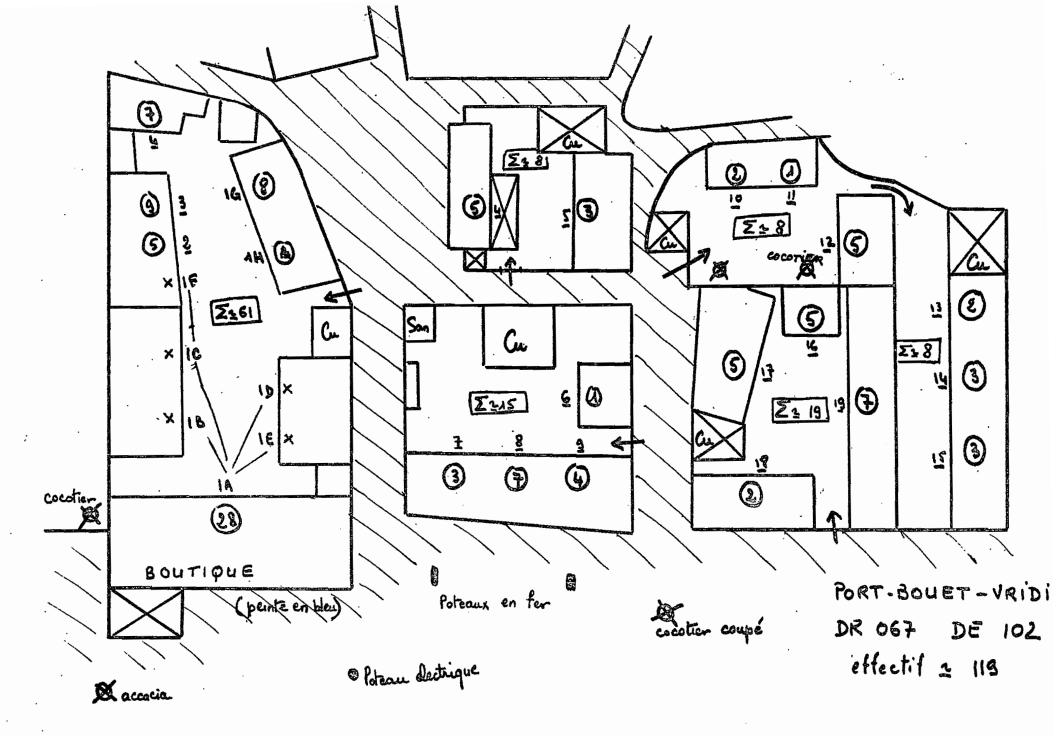












\_ VoiE FERRÉE \_

#### III - LA FORMATION DES ENQUETEURS

L'importance de la formation des enquêteurs et contrôleurs pour une enquête à passages répétés de cette envergure n'a pas échappé aux responsables de l'opération. Il a donc été décidé d'en améliorer la qualité par un effort intense de préparation.

Pour une petite enquête ne nécessitant que quelques enquêteurs, les rapports personnels, un jugement direct, sont souvent suffisants, le contact entre formateur et candidats enquêteur étant étroit et constant ; il est alors plus facile d'apprécier les qualités autre que purement intellectuelles du candidat (esprit d'équipe, sens du contact, régularité du travail, politesse etc...).

L'enquête à passages répétés de la Direction de la Statistique présentait d'autres exigences et n'a pas permis cette sélection plus "humaine" que technique ; il fallait se contenter d'un enseignement de masse beaucoup plus impersonnel.

Face à l'afflux des candidats, un premier tri arbitraire sur dossiers a été effectué, celui-ci ne tenant compte que du niveau scolaire des postulants et accessoirement du nombre et de la rareté des langues parlées ; ce premier barrage s'est situé dans l'ensemble au niveau du BEPC : 170 environs des 500 candidats ont été retenus ; une faible partie ne s'est pas présentée au stage et n'a pas été remplacée, aucune liste d'attente ayant été établie, ceci volontairement.

Une partie des défections s'explique par le délai assez long entre dépôt des candidatures et stage proprement dit, dû au report de l'enquête au début mars 1978.

Signalons que chaque stagiaire, qu'il soit ou non retenu, a reçu à la fin de la formation une indemnité forfaitaire, identique pour tous.

#### 1) - La préparation

Elle s'est faite à partir du "Manuel de l'enquêteur" document quasi définitif élaboré sans concertation et que nous n'avons pu modifier que sur des points de détail, concernant la forme essentiellement; ce manuel reprend point par point la fiche individuelle d'enquête elle même conçue à la hâte et sans discussion. Il n'était pas possible de revenir en arrière, les fiches d'enquête étant déjà imprimées.

La préparation de l'enquête a pris la forme de réunions de travail des différents formateurs : deux professeurs de l'Ecole de Statistique, trois responsables de l'enquête de la Statistique et deux chercheurs de l'ORSTOM : il est regrettable de ne pas avoir utilisé les compétences de toutes ces personnes pour l'élaboration du questionnaire et de nombreuses imperfections n'ont pas pu être corrigées.

Chacun des participants a été chargé de préparer une ou deux séances du stage (1) en explicitant certains passages du manuel, en donnant des exemples, mais aussi en créant des exercices d'application inédits aussi bien pour le cours lui-même que pour le contrôle des connaissances.

Des séances de critique et d'uniformisation des travaux individuels ont permis l'élaboration de textes et d'exercices définitifs utiles à chaque formateur.

#### 2) - Organisation du stage

#### a) - Organisation d'ensemble

Une séance officielle a ouvert le stage ; les responsables ont donné aux candidats une vision d'ensemble de l'enquête à passages répétés, de ses buts et surtout de ses contraintes, au demeurant nombreuses.

L'ensemble des stagiaires a été divisé en six groupes de 20 à 30 personnes, chaque formateur étant responsable d'un groupe pendant toute la durée de la formation.

Douze séances de trois heures de cours ont été dispensées en deux semaines, le matin pour trois groupes, l'après-midi pour les trois autres ; cette disposition a permis aux formateurs travaillant en bînome de se remplacer si nécessaire, chacun ayant par ailleurs d'autres obligations.

#### b) - Plan des séances

Chaque séance a comporté trois parties distinctes :

- 1) La présentation de la "leçon" du jour portant à chaque fois sur une partie précise du dossier concession ou de la feuille de ménage.
  - 2) Des exercices d'application relatifs à cette leçon (2)

<sup>(1)</sup> Voir annexe IV : Informations sur le stage de formation des enquêteurs.

<sup>(2)</sup> Voir annexe V: Exercices et tests d'application.

c) - Un test de contrôle des connaissances en temps limité relatif à la leçon du jour précédent suivi de sa correction immédiate.

Personnellement j'ai consacré un quart d'heure au début de chaque séance à répondre aux questions des stagiaires ; c'est un exercice périlleux où l'on risque d'être vite débordé.

Chaque candidat disposait donc d'une demi-journée libre par leçon à préparer.

#### 3) - Le contrôle des connaissances

Il a été décidé au préalable de noter et de pénaliser lourdement les absences ou retards répétés non justifiés.

Le contrôle des connaissances lui-même a été particulièrement intense et se divise en trois parties distinctes :

#### a) - Un contrôle continu (1)

Organisé comme nous l'avons vu précédemment, il concernait la séance immédiatement antérieure mais en incluant aussi l'acquis des séances précédentes. Ces tests très courts et en temps très limité ont souvent pris la forme de "pièges" sur des points précis et difficiles du cours, avec pour conséquence un éventail de notes très large.

#### b) - Un test final écrit

D'une durée d'une heure quinze il a porté sur l'ensemble de la formation et donc du manuel de l'enquêteur ; il était composé de 60 questions avec réponses multiples proposées - il suffisait d'entourer la bonne réponse :

- Extraits 1 Lorsque vous avez de nombreuses personnes à enquêter dans une concession :
  - a) vous diminuez leur nombre (2)
  - b) vous vous faites aider pour aller vite par les personnes de la concession qui savent lire et écrire.

/c/ vous enquêtez vous-même tout le monde.

<sup>(1)</sup> Voir annexe V: Exercices et tests d'application.

<sup>(2)</sup> Un piège aussi évident que celui-ci a fait chuter plusieurs stagiaires. Ils ont été éliminés d'office !

9 - Un homme a perdu sa première femme décédée il y a 6 mois : la deuxième est R A (1)

Cet homme est:

- a) Célibataire
- b) Veuf
- c Marié
- 46 Un commerçant Ouolof a pris la nationalité ivoirienne ; comment remplir la ligne ethnie-nationalité ?
  - a) Sénégalais
  - b Ouolof ivoirien
    - c) Baoulé
    - d) Ouolof
    - e) Sénégalais Ivoirien

Ce contrôle final assez solennel s'est révélé moins sélectif que le contrôle continu, cette forme de test excluant les questions les plus difficiles. Pourtant certains pièges même les plus gros ont fait chuter un bon nombre de candidats.

#### c) - Un test oral

Seuls les candidats retenus après l'écrit ont subi ce contrôle supplémentaire. Contact pris avec les autorités d'un village proche d'Abidjan les candidats rescapés y ont été conduits ; en une demi-heure environ il a été demandé à chacun de remplir un dossier concession (le plus souvent de le débuter seulement) et une ou deux fiches individuelles comprenant au moins une femme (ces fiches étant plus complexes à remplir , du fait de la descendance à établir, des grossesses éventuelles etc...) tout cela en présence d'un formateur - le candidat était alors noté:

- sur sa présentation (arrivée départ de la concession)
- sur sa façon de poser les questions (aisance et surtout qualité des questions).
- sur le remplissage du questionnaire : omission de questions et propreté - lisibilité du travail.

<sup>(1)</sup> R.A.: Résidente Absente.

La rapidité du travail n'a pas en ce qui me concerne joué un rôle déterminant : ont été privilégiés des candidats débutants ; j'ai sévèrement noté des candidats ayant déjà une longue expérience des enquêtes et qui se montraient peu brillants.

#### 4) - La sélection des candidats

Elle s'est faite en deux temps ; après les tests écrits tous les candidats qui ne dépassaient pas 12,5 de moyenne ont été éliminés ; 110 ont été ainsi retenus, parmi lesquels on a sélectionné les 83 meilleurs à l'issue du test de terrain ; ce deuxième tri a été beaucoup moins automatique que le premier, et s'est fait par discussion entre formateurs chacun défendant ou non "son" stagiaire.

Enfin chaque formateur a proposé des contrôleurs potentiels tirés de son propre groupe selon un jugement purement personnel, aucun test supplémentaire n'étant prévu. Les douze contrôleurs ainsi retenus ont reçu un complément de formation concernant les taches spécifiques de leur fonction (contact - repérage - numérotation - correction - gestion ets...)

#### 5) - Critique de la formation

#### a) - Critique de fond

Il faut revenir là sur la <u>critique essentielle</u> de toute l'enquête à passages répétés : les documents de base ne sont pas satisfaisants et leurs défauts se répercutent à tous les stades de la réalisation de l'enquête.

Le manuel de l'enquêteur reprend donc les imperfections de la fiche individuelle d'où un manque de clarté certain et de nombreux points litigieux qui le plus souvent n'échappent pas aux stagiaires.

Malgré leur utilité, les séances de préparation n'ont donc eu qu'un impact limité; et il faut déplorer un manque d'unité et de continuité dans la formation et ce pour deux raisons essentielles :

- l'interprétation différente des points litigieux du manuel de l'enquêteur selon les formateurs : des problèmes ont été réglés individuellement au coup par coup.
- La trop grande rotation des formateurs : certains d'entre eux n'ont pu sassurer que très partiellement la formation ; certains groupes sont ainsi passés continuellement d'un formateur à un autre ; compte tenu de la critique précédente celà ne pouvait qu'aggraver l'incohérence de la formation.

#### b) - Le déroulement du stage

En dehors du manque de rigueur des cours eux-même, les ambiguités du manuel ont le plus souvent provoqué l'incompréhension totale de certains concepts ; cette impression se révèle exacte après plusieurs mois d'enquête, notamment pour les questions concernant le niveau scolaire (1).

Mais ce que je considère comme le plus gros obstacle à la bonne marche du stage c'est la non homogénéité des candidats ; en effet se trouvaient là des personnes de tous niveaux scolaires entre Baccalauréat et BEPC ; mais surtout étaient mélangés des personnes ayant déjà une longue expérience des enquêtes - tels que les enquêteurs permanents de la Direction de la Statistique -, une bonne expérience - les anciens recenseurs - et les débutants.

Les agents de la Statistique notamment étaient tous des contrôleurs potentiels; les chevronnés cherchant par tous les moyens à étaler et imposer leur savoir ont très vite indisposé les débutants qui se sont sentis défavorisés au départ, il a donc été nécessaire de se montrer très ferme; ceci dit au niveau des résultats, bien des "anciens" ont été justement éliminés et des débutants se sont montrés brillants.

Le calendrier des séances était peut-être un peu trop dense, et demandait un effort prolongé que tous n'ont pas pu tenir, comme le montre la progression des notes de tests.

## 6) - Critique du contrôle des connaissances et de la sélection

Le contrôle continu, très bon pour assurer la continuité de l'effort a sans doute été un obstacle à la compréhension globale du questionnaire ; les candidats se sont fixés sur les questions difficiles qui pouvaient éventuellement faire l'objet d'un test de contrôle le lendemain sans chercher à comprendre l'enchaînement des questions ; ce "bachotage" a été, nuisible à l'enquête ; dès le test de terrain on a pu constater que certains stagiaires donnaient l'impression de voir pour la première fois un questionnaire alors qu'ils en manipulaient un depuis deux semaines ; cela a donné lieu à des situations extrêmes, (module fécondité rempli pour les hommes par exemple !).

Mais c'est au niveau du test de terrain que le contrôle des connaissances est le plus contestable.

<sup>(1)</sup> Voir annexe II : Fiche individuelle

Pour les débutants en particulier, une demi-heure d'enquête ne pouvait pas permettre, c'est évident, de les juger ; on ne pouvait pas présumer de leurs qualités futures d'enquêteur.

Dans tous les cas la présence d'un formateur présent à l'entretien a perturbé les candidats : comme toujours la peur de faire mal a provoqué bon nombre d'erreurs !

Mais surtout la chance a joué le plus grand rôle, le comportement de la personne enquêtée étant déterminant; alors que certaines femmes répondent spontanément d'autres font des difficultés ou répondent avec réticence; il va de soit que dans le premier cas l'andidat est très avantagé! De plus certaines femmes parlent parfaitement le français ou l'une des langues parlées par l'enquêteur alors que pour d'autres un interprète est obligatoire.

Un contrôle valable ne pouvait se faire que sous la forme d'une journée d'enquête complète avec contrôle des questionnaires rendus ; de toute façon il n'est pas vraiment possible de juger des qualités autres que purement techniques en une heure comme en douze (contact, présentation etc...).

La critique de la sélection découle des remarques précédentes; elle ne s'est pas faite sur l'aptitude réelle des candidats à devenir enquêteur, mais sur une note d'écrit déjà contestable puis sur une note d'oral purement subjective et de circonstances (1).

La sélection des contrôleurs a pour sa part été totalement arbitraire ; douze noms ont émergé d'une discussion animée ; en général les meilleures notes ont été retenues ; ce n'est pas du tout satisfaisant dans la mesure où la note ne présume en rien des qualités spécifiques que doit posséder un contrôleur d'équipe : on ne sait rien de ses qualités de contact, de son autorité personnelle, de ses qualités de gestion etc... La compétence "démographique" est bien sûr essentielle pour les contrôles mais ce n'est absolument pas suffisant.

(1) Un candidat que j'ai rattrapé avec une note d'écrit inférieure à 12 s'est manifesté très bon enquêteur; un mois plus tard il a été promu contrôleur en remplacement d'un élément brillant à la formation mais en fait parfaitement nul. J'étais simplement persuadé qu'il avait malgré tout les qualités requises.

De fait, après un mois d'enquête trois contrôleurs ont déjà dû être remplacés et d'autres suivront, preuve s'il en fallait une que le choix a été un peu fantaisiste.

----

Il ne faut malgré tout pas être pessimiste : une enquête de cette envergure implique de toutes façons une sélection des enquêteurs imparfaite ; elle n'est plus qualitative comme c'est le cas lorsque l'on cherche deux ou trois personnes pour un travail limité, mais plutôt quantitative.

Là, on sélectionne les 83 meilleurs parmi 150 candidats même si il n'y en a que 60 réellement très compétents. Bon nombre de retenus n'auraient pas été jugés aptes dans d'autres conditions de recrutement.

En fait la note globale de 12,5 que l'on a acceptée comme limite est beaucoup trop basse car elle représente tout au long des tests un nombre d'erreurs et d'incompréhensions assez considérable! L'idéal aurait été de pouvoir fixer la barre à 16, par exemple.

Pour finir, ce type de formation est beaucoup trop impersonnel et ne permet pas de répondre aux lacunes individuelles et c'est d'autant plus néfaste lorsqu'elle présente comme ici un manque certain de rigueur tant au niveau du contenu que de celui de la forme : on rejoint là le problème du questionnaire.

#### IV - LE DEMARRAGE DE L'ENQUETE

Ce chapitre ne peut donner qu'une vue partielle des conditions d'enquête lors du premier passage, celui-ci n'étant toujours pas terminé; on peut cependant déjà tirer des enseignements quant à l'organisation sur le terrain d'une enquête de cette envergure.

#### 1) - L'absence d'enquête pilote

Les nombreux reports successifs de l'enquête nécessitaient un démarrage au plus vite sur le terrain ; une enquête pilote a bien été envisagée, mais n'a finalement pas été retenue pour deux raisons :

- les contraintes de temps déjà exposées
- l'intérêt limité d'une telle enquête pilote : en effet son rôle essentiel doit être de tester la cohérence interne du questionnaire et d'y apporter toutes les modifications nécessaires -tant sur le fond que sur la forme- au vu des indications fournies par la pré-enquête ; bien des questions qui paraissent claires au chercheur sont mal comprises, par les enquêteurs et par les enquêtés ; d'autres peuvent se révéler inutiles.

#### - Une pré-enquête de deux jours

Cependant afin de préparer les enquêteurs à leur futur travail, nous avons décidé de les faire travailler à blanc pendant deux jours dans des districts d'enquête fictifs; cela nous a permis de corriger les plus grosses erreurs commises par les enquêteurs mais aussi de modifier la définition de la concession (1) par exemple.

Ce temps de pré-enquête a été modulé selon les enquêteurs, compte tenu de leur pratique préalable des enquêtes.

# 2) - Le planning de l'enquête

Chaque équipe comprend 1 contrôleur et cinq enquêteurs ; trois équipes opèrent à Abidjan.

<sup>(1)</sup> Voir pages 18 et 19.

Les conditions de démarrage de l'enquête <u>n'ont pas permis d'établir</u> dès le départ un planning précis de son déroulement. En effet, le tirage étant loin d'être terminé (il s'est achevé en juin) <u>le nombre définitif des districts d'enquête n'était pas connu</u>, et ce, d'autant plus que la réactualisation des quartiers en pleine expansion n'était pas faite elle non plus.

Il a donc été décidé de démarrer l'enquête sur un rythme rapide quitte à le ralentir par la suite, il est bien évident que ce n'est pas là la solution idéale et il aurait été préférable de faire démarrer les équipes plus doucement de façon à mieux contrôler le travail des enquêteurs. Huit districts d'enquête par équipe et par semaine ont été imposés ; par la suite le nombre total de districts étant connu le nombre moyen est tombé en dessous de sept districts par semaine.

L'enquête sera terminée en vingt semaines exactement soit à la moyenne exacte de sept districts par semaine et par équipe (420 districts pour 60 semaines/équipe) de 5 enquêteurs.

Huit districts par semaine soit environ 850 personnes pour 5 enquêteurs représentent un maximum qui n'aurait pas pu être tenu pendant les cinq mois du passage.

- Les trois équipes n'ont pas été disséminées dans Abidjan, mais au contraire concentrées sur un quartier -épuisé rapidement donc- de façon à diminuer les difficultés logistiques des superviseurs.

Ainsi la progression a été la suivante : Voir tableau page suivante.

| Semaine | Equipe 11<br>BOATRIN | Equipe 12<br>DEM              | Equipe 13<br>Simone |
|---------|----------------------|-------------------------------|---------------------|
| 1       | PORT-BOUET           | PORT-BOUET                    | KOUMASSI            |
| 2       | FORT-BOUET           | PORT <b>-</b> BOUET<br>Zone 4 | KOUMASSI            |
| 3       | KOUMASSI             | KOUMASSI                      | KOUMASSI            |
| 4       | KOUMASSI             | KOUMASSI                      | KOUMASSI<br>Zone 4  |
| 5       | MARCORY              | MARCORY                       | MARCORY<br>Zone 4   |
| 6       | MARCORY              | PLATEAU<br>ADJAME             | MARCORY<br>PLATEAU  |
| 7       | COCODY               | COCODY                        | COCODY              |
| 8       | COCODY<br>ADJAME     | ADJAME                        | ADJAME              |
| 9       | Périphérie           | ADJAME                        | ADJAME              |
| 10      | WILLIAMS-<br>VILLE   | Périphérie                    | ADJAME              |

| Semaine | Equipe 11<br>BOATRIN         | Equipe 12<br>DEM        | Equipe 13<br>Simone |
|---------|------------------------------|-------------------------|---------------------|
| 11      | WIILIAMS<br>VILLE            | ADJAME<br>ABOBO         | ADJAME<br>ABOBO     |
| 12      | ABOBO                        | ABOBO                   | ABOBO               |
| 13      | ABOBO                        | ABOBO                   | ABOBO               |
| 14      | ABOBO                        | ABOBO                   | ABOBO               |
| 15      | ATTIE~<br>COUBE<br>BANCO     | ATTIE~<br>COUBE         | ATTIECOUBE          |
| 16      | BANCO<br>YOPOUGON            | 11è Arrondt<br>LOCODJRO | YOPOUGON            |
| 17      | YOPOUGON                     | YOPOUGON                | YOPOUGON            |
| 18      | YOPOUGON                     | YOPOUGON                | YOPOUGON            |
| 19      | TREICH <del>.</del><br>VILLE | TREICH-<br>VILLE        | TREICH-<br>VILLE    |
| 20      | TREICH<br>VILLE              | TREICH<br>VILLE         | TREICH<br>VILLE     |

On constate bien que le plus souvent les trois équipes se trouvent dans le même arrondissement d'Abidjan ; Les exceptions concernent les quartiers où le nombre de districts est très limité.

#### 3) - Le rôle des contrôleurs

Bien que mal préparés à leurs tâches les trois contrôleurs d'Abidjan ont pu assez rapidement s'acquitter sans trop de difficultés de leur travail (pour deux d'entre eux surtout).

Au départ, par rapport à leurs homologues travaillant dans l'intérieur leur situation était considérée comme privilégiée puisqu'ils n'avaient pas à assurer certaines tâches telles que contacts avec les autorités, recherche de logement, gestion de matériel, responsabilité d'une équipe et d'un véhicule en tournée.

En fait les mauvaises conditions de travail à Abidjan et surtout les caractéristiques de l'enquête en milieu urbain rendent leurs fonctions très pénibles, à tel point qu'une partie du travail qui leur incombait a été prise en charge par les superviseurs (1).

#### a) - Information et numérotation

Avant le passage des enquêteurs (24 à 48 heures) le contrôleur passe dans chaque concession donner un avis de visite(2) en précisant bien la date et l'heure de leur venue. C'est l'occasion d'apaiser des craintes et de préparer la population à être enquêtée.

En même temps il numérote les concessions là ou cela n'a pas été fait, c'est à dire dans les quartiers concernés par la première phase de repérage (3). Là encore, les 2/3 de la numérotation étant déjà effectués, le travail des contrôleurs s'en trouve allégé.

#### b) - La répartition des enquêteurs

Le contrôleur a été laissé libre d'organiser le travail de son équipe, plusieurs stratégies étaient possibles:

- mettre un enquêteur par district à enquêter : cela a l'avantage d'assurer globalement une répartition égalitaire du travail, mais surtout cet enquêteur reste trois à quatre jours dans le district ce qui lui permet de rencontrer tous les habitants, y compris ceux qui ne font que des apparitions fugitives.

<sup>(1)</sup> Voir pages 50 et 51 : "le rôle des superviseurs"

<sup>(2)</sup> Voir annexe III : Avis de visite

<sup>(3)</sup> Voir page 16 : "la première phase de repérage" et page 10 : "Calendrier" Grand Abidjan.

- épuiser au plus vite un district d'enquête en y affectant plusieurs enquêteurs ; le principal avantage est pour le contrôleur puisque la dispersion est beaucoup plus faible ; le gros désavantage est qu'il reste toujours un bon nombre de concessions en retard - toutes les personnes absentes le jour du passage.

En fait après plus de trois mois d'enquête c'est la deuxième solution qui est retenue, la dispersion des enquêteurs seuls dans leur district favorise trop l'absentéisme et les retards répétés.

#### c) - Les horaires d'enquête

Les conditions de départ étaient les suivantes : travail sept jours sur sept, l'après-midi de 15 heures à 21 heures environ, céci compte tenu que la plupart des gens ne sont visibles que le soir, et pour certains uniquement en fin de semaine.

Nous avons considéré que ce n'était pas réaliste et qu'il était nécessaire d'accorder une journée de repos par semaine, ce qui ne ferait que favoriser l'enquête.

Les heures de travail ont elles aussi été aménagées au gré de chaque équipe, la seule contrainte en fait étant que le nombre de districts impartis pour la semaine soit effectivement enquêté. Ainsi une équipe travaille selon les normes prévues au départ mais une autre pratique la journée continue et termine son travail en cinq jours en général ; par ailleurs chaque contrôleur tient compte des caractéristiques du quartier où il se trouve : ainsi, s'il est possible d'enquêter toute la journée dans une cour de Treichville, il faut par contre passer obligatoirement le soir dans un quartier comme Cocody peuplé pour l'essentiel de cadres présents uniquement le soir.

#### d) - Le contrôle technique

Pour le contrôleur, c'est la partie la plus importante de son travail ; la vérification des questionnaires doit être régulière, c'est-à-dire faite au jour le jour et par ailleurs exhaustive et attentive.

Ce travail pour être efficace doit être complété par une explication précise des erreurs commises ; si certaines l'exigent il faut renvoyer l'enquêteur sur le terrain.

Par ailleurs le contrôle peut s'effectuer par l'assistance à l'enquête ou même par des contres enquêtes systématiques lorsque le contrôleur a des doutes sur la qualité du travail qui lui est remis.

A Abidjan, le contrôleur dispose aussi des chiffres de population par concession obtenus au repérage, il doit comparer ces chiffres et intervenir lorsqu'il y a une trop grande différence avec l'enquête.

#### e) - Les documents d'enquête

C'est dans ce domaine que le contrôleur a vu son travail très allégé (1) puisque les superviseurs en ont pris une partie en charge.

Il doit cependant tenir une comptabilité précise des concessions qui lui sont remises, de celles qui manquent, de celles qui sont renvoyées à la correction soit par lui, soit par le superviseur, de celles qu'il a remises au superviseur. Cela demande beaucoup de soins et de temps.

Il doit remplir le "cahier de district"(2) : cela demande un long travail de recopiage et de comptage ; d'ailleurs les erreurs sont nombreuses et ne peuvent être toutes corrigées ; l'erreur la plus fréquente est de comptabiliser toutes les femmes de plus de 12 ans au lieu de celles de 12 à 49 ans. En effet, le contrôleur compte toutes les fiches sur lesquelles figure une descendance ce qui est rapide, sans regarder à chaque fois l'âge de la femme.

- Le bordereau récapitulatif mensuel - il s'agit d'un report simple des totaux du cahier de district - et les bordereaux de transmission (3) sont maintenant remplis par les superviseurs.

### f) - la notation des enquêteurs (4)

Mensuelle, cette notation est effectué par le contrôleur sur quatre critères :

qualité du travail pour 2 points
Rythme de travail pour 2 points
Attitude pour 2 points
Esprit d'équipe pour 2 points

La note étant sur 10 les deux points restants sont à la discrétion des superviseurs qui peuvent d'ailleurs modifier la note globale s'ils le jugent nécessaire.

- (1) Voir page 52 "le rôle des superviseurs"
- (2) Voir ANNEXE VII Le cahier de district
- (3) Voir ANNEXE IX Le bordereau de transmission
- (4) Voir ANNEXE VIII Le cahier du superviseur

#### 4) - Le rôle des superviseurs

Défini pour l'ensemble de l'enquête dans des "Instructions aux superviseurs" il a en fait été profondément modifié pour la strate "Grand Abidjan" compte te tenu des difficultés spécifiques rencontrées dans une enquête en milieu urbain. Concrètement, les superviseurs ont pris en charge une partie des tâches préalablement imparties aux contrôleurs.

#### a) La fonction d'éclaireur

A Abidjan, elle s'est limitée à une prise de contact avec les autorités de chaque arrondissement, de chaque village inclus dans la ville, et avec le sous-préfet de Bingerville pour la périphérie, cela en prévision des difficultés éventuelles ; jusqu'à présent elles n'ont pas eu à intervenir ; il a d'ailleurs été décidé à priori de ne leur faire appel que tout à fait exceptionnellement afin de ne pas nuire à la bonne réputation de l'enquête.

Les autres tâches de délimitation, contrôle de la taille des districts d'enquête ainsi que de sensibilisation étaient déjà assurées par le repérage d'une part, et par la publicité de l'enquête d'autre part (1) celle-ci faite par l'intermédiaire du quotidien Fraternité Matin (- trois articles successifs de présentation de l'enquête).

#### b) - La fonction de transmission

Elle concerne pour l'essentiel le ravitaillement des équipes sur le terrain, et la récupération des questionnaires remplis.

La proximité des équipes a permis d'éviter tout retard et toute rupture de stock en matériel.

Elle consiste encore à fixer à chaque contrôleur le travail de son équipe pour la période à venir ; enfin elle permet de faire le point des difficultés rencontrées et de les résoudre au mieux.

#### c) - La fonction de contrôle technique

C'est la plus importante ; elle s'effectue de trois façons différentes :

- l'assistance à quelques entretiens de chaque enquêteurs afin de corriger ses erreurs, d'observer et critiquer sa méthode de travail.

<sup>(1)</sup> Voir ANNEXE III

- Des contre enquêtes systématiques afin de confronter les résultats obtenus avec ceux de l'enquêteur ; cette pratique permet de prévenir en partie les amissions.
- Un contrôle systématique d'une partie des dossiers ; à Abidjan nous nous sommes efforcés d'en contrôler un maximum ; plus des deux tiers ont été contrôlés sinon totalement, au moins pour tout ce qui concerne la fécondité des femmes notamment. On peut chiffrer à au moins 10 % le nombre de dossiers renvoyés pour correction sur le terrain.

#### d) - La gestion du matériel

Pour Abidjan, la gestion du matériel ne pose pas de problèmes dans la mesure où nous nous sommes approvisionnés régulièrement à la Direction de la Statistique, une fois par mois en principe; nous n'avons pas jugé utile de tenir des états de matériel. Il faut noter que les superviseurs d'Abidjan ont parfois eu des difficultés au niveau de l'approvisionnement, les équipes de l'intérieur ayant la priorité; ainsi pendant deux mois les fiches individuelles ont été livrées au compte goutte d'où un surcroît de déplacements.

#### e) - Le cahier de tournée du superviseur (1)

Ce cahier mensuel rend compte de l'activité du mois ; il comprend plusieurs parties :

- une fiche de tournée qui rend compte des différents déplacements et de leur objet ; Pour Abidjan nous n'y avons pas accordé beaucoup d'importance et nous nous sommes contentés d'y porter des indications sommaires.
- une fiche de contrôle technique : nous avons simplement porté une appréciation globale sur le fonctionnement de chaque équipe en appuyant sur le rôle des contrôleurs ; nous avons volontairement abandonné le report précis des erreurs constatées aux différents contrôles.
- Une fiche de notation des enquêteurs : (ANNEXE VIII) ; le contrôleur met une appréciation à chacun de ses enquêteurs sur le rythme, la qualité du travail, l'attitude vis à vis de la population et l'esprit d'équipe. C'est le superviseur qui en dernier ressort attribue la note définitive sur 10 de chacun.
- Une fiche de notation des contrôleurs : le superviseur en est le seul responsable ; sont notés le rythme de travail, la qualité du travail, et l'attitude vis à vis de la population et des enquêteurs. A Abidjan, la gestion du matériel n'a pas été prise en compte puisque quasi inexistante pour les contrôleurs.

Une prime est accordée chaque mois ; son montant dépend de la note obtenue, un point représentant 1/10è de la prime ;

c'est une incitation à un travail sérieux et constant ; nous avons décidé de n'utiliser ce moyen de retorsion qu'au minimum, accordant en général des notes permettant de toucher la quasi intégralité de la prime ; cela devrait être un encouragement pour le second passage.

Enfin, la dernière page du cabier de contrôleur est consacrée à l'explication des notes et à des observations diverses sur la marche de l'enquête.

#### f) La classification et la transmission des dossiers

Compte tenu des conditions d'enquête à Abidjan, les superviseurs ont été amenés à prendre en charge une partie du travail prévu pour les contrôleurs.

En effet, la manipulation des dossiers posait des problèmes pratiques insolubles; à priori le contrôleur devait remettre des dossiers de districts définitifs rangés deux par deux dans des boîtes archives numérotées, les cahiers de districts, bordereau récapitulatif et bordereau de transmission étant remplis.

Dans la pratique le renvoi de 10 % des dossiers concession, pour corrections nécessaires, imposait de reprendre tous les dossiers de district et de modifier tous les bordereaux ; compte tenu des difficultés de transport -bus uniquement- et compte tenu de l'aspect absurde de la méthode, ce sont les superviseurs qui ont assuré toute la partie "administrative". Les contrôleurs ont rendu des dossiers de district le plus complets possible et c'est le superviseur qui ayant récupéré les concessions en souffrance a complété les cahiers de district, rempli les bordereaux de transmission et les bordereaux récapitulatifs mensuels et enfin livré le tout à la Direction de la Statistique une fois par mois environ.

Ce travail en bureau a nécessité une mise à jour quasi journalière des entrées et sorties de dossiers concession, travail routinier et contraignant mais nécessaire à la bonne marche de l'enquête.

# 5) - <u>La qualité du travail</u>

Ce paragraphe ne se veut pas exhautif -le premier passage de l'enquête n'est pas achevé- et n'est qu'un aperçu rapide des limites du personnel de terrain ; seule l'analyse des résultats permettra de juger globalement de la qualité du travail.

#### a) - les limites des contrôleurs

A une exception près, il n'a pas été possible de donner aux contrôleurs une carte de quartier afin qu'ils trouvent et délimitent eux-mêmes les districts à enquêter dans la semaine comme c'était leur rôle; en fait il faut consacrer une demi journée par équipe et par semaine à "montrer" très précisément l'emplacement et la taille des districts; au début il fallait même le faire deux fois par semaine; tout ceci provient de leur incapacité à lire et utiliser une carte et il ne semble pas possible d'y remédier aisément.

Par ailleurs tous les contrôleurs ont eu à un moment de gros ennuis d'organisation dans leur travail ; ils se laissent submerger par le contrôle technique - fait à domicile - et passent trop de temps sur le terrain en démarches inutiles ; il faut dire qu'en leur absence les enquêteurs n'assurent pas tous leur travail.

#### b) - Le travail des enquêteurs

Tout d'abord signalons qu'il a été nécessaire de licencier deux enquêteurs à la fois pour la mauvaise qualité de leur travail et aussi pour rétablir l'ordre dans certaines équipes. Deux autres enquêteurs risquent fort d'être licenciés avant le deuxième passage de l'enquête et un contrôleur sera remplacé.

Dans l'ensemble le travail est correct malgré un taux d'erreurs finalement élevé puisque les contrôleurs renvoient à la correction près de 20 % des dossiers et que les superviseurs en renvoient encore 10 % environ.

L'absentéisme a été sévèrement combattu mais insuffisamment et il le sera davantage au second passage.

Le passage fréquent des superviseurs soit trois fois par semaine environ est nécessaire ; dès que la fréquence diminue la qualité du travail s'en ressent ; les enquêteurs doivent sentir que leur travail est sévèrement contrôlé.

Autre point très important et qui nécessite une très grande vigilance : le fait qu'un enquêteur semble avoir très bien compris le questionnaire ne permet pas un relâchement du contrôle : il apparaît subitement des erreurs systématiques dans le travail d'un enquêteur - parfois grossières - alors qu'il ne les faisait pas auparavant ; c'est valable presque pour tous ; elles doivent être decelées rapidement et nécessitent une réexplication de la question en cause.

Il semble presque impossible d'obtenir un travail égal tant en rythme qu'en qualité pendant les cinq mois que dure l'enquête. Pour les trois équipes l'entente entre enquêteurs est soit bonne, soit correcte, et aucune intervention n'a été nécessaire.

#### 6) - Les difficultés de terrain

En dehors des difficultés, déjà exposées dans la partie consacrée au repérage et qui concernent plus spécialement l'accueil et la participation de la population, les difficultés de déplacement ont été le problème dominant : il n'a toujours pas trouvé de solution satisfaisante.

#### a) - Les transports

Sur le papier tout paraît simple : chaque enquêteur s'est vu attribuer une carte de circulation gratuite et permanente valable sur tout le réseau urbain d'autobus. Il n'y a aucun autre moyen mis à leur disposition.

En fait pour les enquêteurs le coût en temps et en fatigue des transports est considérable et muit à la bonne marche des équipes ; les embouteillages croissants, les délais des correspondances et surtout la surpopulation des bus rendent le trajet extrêment pénible : sa durée peut dépasser deux heures.

Les enquêteurs malchanceux qui habitent un quartier de la périphérie tel que Port-Bouët ont depuis le départ de l'enquête quatre à cinq heures de trajet par jour!

Ces enquêteurs ne peuvent donc pas se charger de matériel : ils se délestent au plus vite des questionnaires remplis auprès du contrôleur qui voit donc ses propres difficultés accrues. Par ailleurs cela <u>implique une livraison</u> de matériel tous, les deux jours au minimum, très contraignante pour les contrôleurs.

Par ailleurs, l'arrêt des transports en commun dès 20 heures dans certains quartiers empêche de travailler aux heures les plus favorables puisque bon nombre de personnes ne sont visibles que le soir.

D'autres quartiers ne sont pas du tout desservis par les transports gratuits, soit en permanence, soit seulement lorsqu'il pleut pour certains quartiers. Nous avons donc payé au coup par coup ces déplacements grâce à une caisse d'avance.

Pour les villages de la périphérie, la Direction de la Statistique a fourni une voiture avec chauffeur pendant deux semaines.

Pour le second passage, nous avons décidé d'exiger une voiture affectée en permanence à Abidjan. Il est nécessaire en effet que chacun des trois contrôleurs puisse disposer d'une voiture deux jours chaque semaine : leurs conditions de travail au premier passage sont beaucoup trop pénibles et ils ne peuvent pas assurer correctement toutes leurs tâches .

A chaque fois qu'un superviseur leur demande un contrôle sur le terrain cela représente trois à quatre heures de perdues en déplacement.

#### b) - Les langues

La strate Abidjan se caractérise par la grande variété des nationalités et ethnies représentées dans l'échantillon; il y a presque autant de langues différentes. Bien sûr le français est très répandu et le DIOULA très largement utilisé. Au moment de la sélection nous avons fait le maximum pour avoir des enquêteurs parlant DIOULA mais ce n'est pas le cas de tous. Les problèmes de compréhension sont graves notamment avec toutes les ethnies peu nombreuses du sud, et si la plupart des hommes parlent français beaucoup de femmes ne parlent que leur propre langue ou refusent d'en utiliser une autre.

Les villages EBRIE ont été particulièrement difficiles, puisqu'un seul enquêteur parle cette langue. A ce propos voici une anecdote significative : une femme EBRIE a répondu à un enquêteur sans problèmes apparents et en français ; par hasard, notre seul enquêteur EBRIE a vu ce dossier et il a constaté que tous les noms fournis par cette femme étaient en fait des mots d'injure !

#### c) - Accueil et participation de la population

Dans l'ensemble l'accueil est bon ; les refus de répondre sont très rares et se situeront à un niveau négligeable ; seuls quatre refus ont été enregistrés en trois mois d'enquête. Les réticences, elles, sont fréquentes mais presque toujours surmontées (y compris pour des cas difficiles tels que les villages EBRIE qui se savent condamnés par l'extension prochaine du port d'Abidjan). La crainte du déguer-pissement est presque partout présente.

La crainte des ennuis peut donner lieu à des réactions curieuses : une femme a répondu en l'absence de son mari pour toute sa famille soit dix personnes, et sans réticence apparente. Le lendemain l'enquêteur a rencontré par hasard le mari de cette femme et en parlant s'est aperçu que le nom de cet homme n'était pas celui donné par son épouse : en fait, tous les renseignements fournis par la femme étaient faux: noms, âges, lieux de naissance etc... elle avait tout inventé au fur et à mesure de l'interrogatoire, elle pensait ainsi protéger sa famille ! Cela doit nous rendre très prudents dans nos analyses et nous rappelle que la démographie n'est pas une science exacte !

- Les cours traditionnelles : c'est là qu'il est le plus facile d'obtenir des renseignements ; les relations de voisinage sont telles que même les résidents absents sont enquêtés facilement. Par contre les réticences d'une seule personne peuvent entraîner celles de toute la cour.

Pour le contrôleur c'est un type d'habitat dense qui demande peu de déplacements.

- <u>l'habitat moderne</u>: un niveau d'instruction généralement plus élevé diminue les problèmes de langues; par contre le logement individuel détruit en partie les relations de voisinage et le plus souvent il est impossible d'établir les fiches des résidents, absents ces remarques sont valables pour les immeubles d'habitation rares à Abidjan.
- <u>Les bidonvilles</u>: mis à part les difficultés d'accès et les refus des enquêteurs d'y travailler la nuit, les conditions de travail y sont les mêmes que dans une cour de Treichville!

Par contre, le bidonville se différencie par sa population ; alors qu'à Treichville un district d'enquête compte 15 à 18 concessions, il y en a souvent plus de 40 dans le "campement" de Koumassi. Cela accroît le travail et surtout cela multiplie le nombre de concession "en retard" d'autant plus que le nombre de célibataires très irréguliers à leur domicile est important.

- l'habitat résidentiel : composé de villas et d'immeubles de bon standing, il se localise en Zone 4, Marcory résidentiel, Cocody, Plateau etc... pour l'essentiel. La population comprend une forte proportion d'européens et de cadres ivoiriens. Ces districts se caractérisent par leur surface très étendue : il faut en moyenne 25 villas pour atteindre 100 personnes environ. Ces quartiers sont de très loin ceux qui nous ont posé le plus de problèmes pour diverses raisons : les enquêtés sont très souvent absents de leur domicile mais surtout l'accueil réservé aux enquêteurs est particulièrement mauvais. Il faut noter le comportement particulièrement détestable de nombreux français mais cussi de bon nombre de cadres supérieurs ivoiriens. Jusqu'à maintenant, c'est là que nous avons enregistré tous nos refus de répondre ; le rythme de travail et surtout le comportement des enquêteurs en ont été pertubés et les retards se sont accumulés dans ces quartiers. Bon nombre de cas de refus de répondre n'ont été réglés qu'après l'intervention successive du contrôleur puis, des superviseurs.

#### V - BILAN PARTIEL DU 1er PASSAGE DE L'ENQUETE

- Non exhaustif, il présente successivement trois points : l'emploi du temps des superviseurs, la progression de l'enquête, la taille de l'échantillon.

#### 1) - L'emploi du temps des superviseurs

- C'est l'emploi du temps tel que l'on peut le dresser maintenant que tirage et repérage sont terminés : il s'agit donc seulement de la supervision de l'enquête pour la strate "Grand Abidjan" ; en moyenne il est nécessaire de consacrer :
- trois demi-journée pour l'approvisionnement en matériel des équipes ; à cette occasion le superviseur distribue les dossiers à corriger en faisant toutes les remarques nécessaires.
- une demi-journée par équipe pour "montrer" aux contrôleurs les districts d'enquête de la semaine à venir.
- une demi-journée minimum et souvent plus pour les relations avec la Direction de la Statistique : réunions, approvisionnement en matériel, problèmes administratifs etc...
- une demi-journée par contrôleur <u>serait</u> nécessaire pour régler les litiges en cours, en particulier les refus de répondre ; un superviseur seul ne peut pas assurer en totalité cette tâche.
- une journée, au moins et c'est insuffisant, en contrôles sur le terrain, soit en assistance à l'enquête, soit en contre-enquête.

On arrive au total de six journées et demi auxquelles il faut ajouter le travail de bureau soit le contrôle des dossiers - très long si l'on veut qu'il soit efficace - et aussi toute la partie administrative et de transmission des dossiers.

A l'évidence, certaines tâches ont dû être allégées, notamment le contrôle des dossiers, le temps consacré aux déplacements sur le terrain étant quasi incompressible.

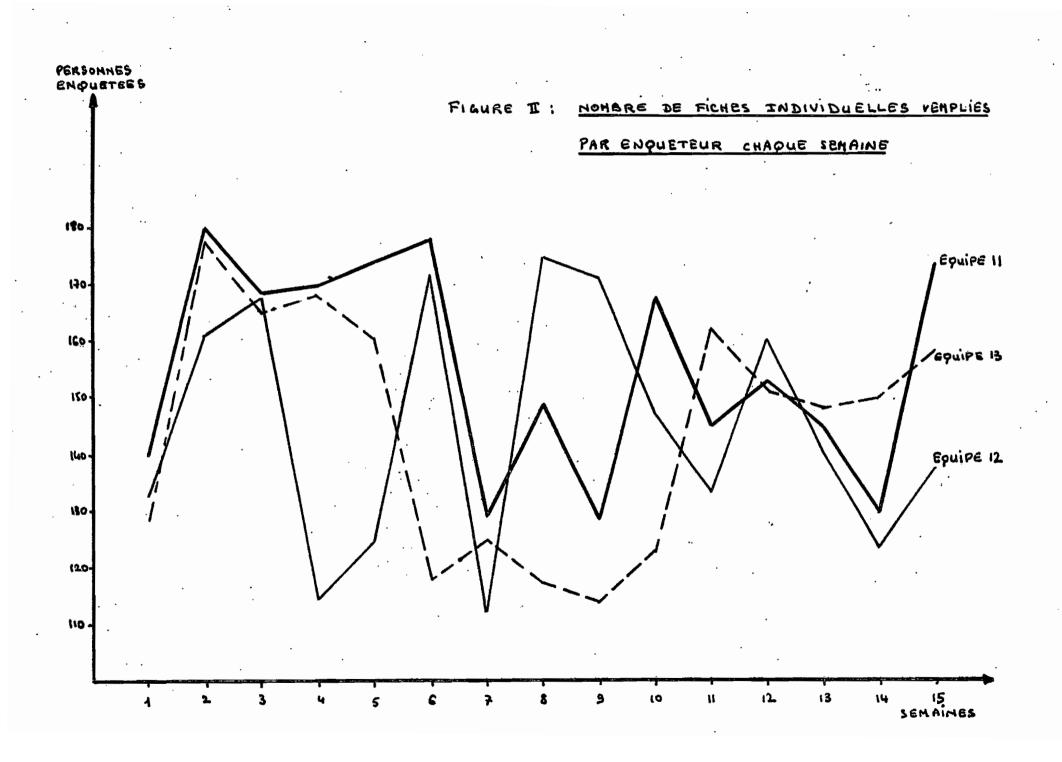
Notons que plus de 9000 kilomètres auront été parcourus par les superviseurs entre le début du repérage et la fin du premier passage de l'enquête; en comptant une moyenne optimiste de 20 km/h cela nous fait donc environ 450 heures passées au volant d'une automobile! C'est certainement là un des aspects les plus désagréables d'une enquête en milieu urbain.

#### 2) - <u>La progression de l'enquête</u>

Ce bilan concerne le rythme de travail des enquêteurs pendant les quinze premières semaines de l'enquête; il porte donc sur les 315 districts enquêtes pendant cette période.

TABLEAU - NOMBRE DE DISTRICTS ET EFFECTIFS (RESIDENTS PLUS VISITEURS) ENQUETES PAR SEMAINE ET PAR EQUIPE

|  |   | ,02220   |                          |          |          |          |                   |                      |      |
|--|---|----------|--------------------------|----------|----------|----------|-------------------|----------------------|------|
| •  | G   | Equipe   | 11                       | Equipe   | 12       | Equipe   | 13                | Ensemble             |      |
|  | Semaine                                     | NombreDE | Effectif                 | Nomb. DE | Effectif | Nomb. DE | Effectif          | Effectif             |      |
|  | 1   | 6        | 665                      | 6        | 701      | 6        | 640               | 2006                 |      |
|  | 2   | 8        | 806                      | 8        | 900      | 8        | 885               | 2591                 |      |
|  | 3   | 8        | 835                      | 8        | 840      | 8        | 825               | 2500                 |      |
|  | 4   | 6        | 572                      | 8        | 852      | 8        | 842               | 2266                 |      |
|  | 5   | 6        | 629                      | 8        | 870      | 8        | 802               | 2301                 |      |
| \  | 6   | 8        | 859                      | 8        | 890      | 6        | 588               | 2337                 |      |
|  | 7   | 6        | 559                      | 6        | 647      | 6        | 624               | 1830                 |      |
|  | 8   | 8        | 878                      | 6        | 741      | 6        | 604               | 2223                 |      |
|  | 9   | 8        | 855                      | 6        | 642      | 6        | 587<br>632<br>812 | 2084                 |      |
|  | 10  | 7        | 736                      | 8        | 83?      | 7        |                   | 2205<br>2206<br>2324 |      |
|  | 11  | 6        | 667                      | 7        | 727      | 7        |                   |                      |      |
|  | 12  | 7        | 801<br>704<br>617<br>689 | 7        | 765:     | 7        | 758               |                      |      |
|  | 13  | 7        |                          | 7        | 723      | 7        | 740               | 2167                 |      |
|  | 14  | 6        |                          |          | 6        | 648      | 7                 | 749                  | 2014 |
| -  | 15  | 6        |                          |          | 8        | 867      | 8                 | 792                  | 2348 |
|  | TOTAL                                       | 103      | 10 872                   | 107      | 11 650   | 105      | 10 880            | 33 492               |      |
|  |   |          |                          |          |          |          |                   |                      |      |
| Moyenne des p<br>enquêtées<br>Par district | enne des personnes<br>enquêtées<br>district |          | 105,52                   |          | 108,88   |          | 3,62              | 106,03               |      |
| Moyenne par<br>enquêt                      | teur  | 21'      | 74                       | 23       | 30       | 2176     |                   | 2227                 |      |
| Moyenne par e<br>et par sema               |   | . 1      | 45                       | 1        | .55      | 145      |                   | 148                  |      |
|  | Moyenne par enquêteur<br>et par jour        |          |                          | . 2      | 26       |          | 24                | 24,7                 |      |



A la lecture de ce tableau on constate que globalement les trois équipes ont enquêté à peu près le même nombre de personnes - avec un avantage à l'équipe 12 plus régulière - on en tire les conclusions suivantes :

- il n'est pas possible de demander huit districts par équipe et par semaine sur une longue période.
- en rapprochant ce tableau de celui de la page 46, on constate une concordance d'ensemble entre les chiffres hebdomadaires les plus bas et les quartiers résidentiels - Plateau, Cocody -, ou difficiles d'accès - 11è et 12è arrondissements.
- compte tenu des conditions d'enquête à Abidjan, 25 personnes interrogées par jour et par enquêteur est un bon score qui ne peut être dépassé qu'au détriment de la qualité du travail.

la figure page 59 illustre bien les difficultés que présente la planification de l'enquête: il n'est pas possible de déterminer longtemps à l'avance le travail des équipes ; si l'on peut maintenant tenir compte des caractéristiques des différents quartiers il reste cependant que le rendement des équipes est très fluctuant ; pendant ces trois mois d'enquête chaque équipe - à des degrés divers - a eu son passage à vide : l'équipe 11 les 4è et 5è semaines, l'équipe 13 de la 7è à la 9è semaine.

#### 3) - La taille de l'échantillon

Les 325 premiers districts enquêtés sont concernés ici soit la totalité de l'échantillon exception faite des quartiers de Yopougon (50 districts) et de Treichville (45 districts).

Le tableau suivant (1) donne la taille de l'échantillon quartier par quartier. Notre volonté était d'obtenir dans chacun d'eux un nombre moyen de résidents par district proche du chiffre idéal soit 102 personnes environ. Le résultat est très satisfaisant, les moyennes les plus éloignées concernent des quartiers peu peuplés (6 districts d'enquête).

Le résultat d'ensemble de 103,04 résidents par district est lui aussi très bon et montre que tirage et repérages ont été bien exécutés.

D'autre part, la figure page 62 donne la répartition des districts d'enquête selon le nombre de résidents enquêtés; on constate que près de 85 % des districts se trouvent bien dans la fourchette 80 - 120 que l'on s'est efforcer de respecter au repérage, et 58 % se situe dans une fourchette plus étroite 90 - 110.

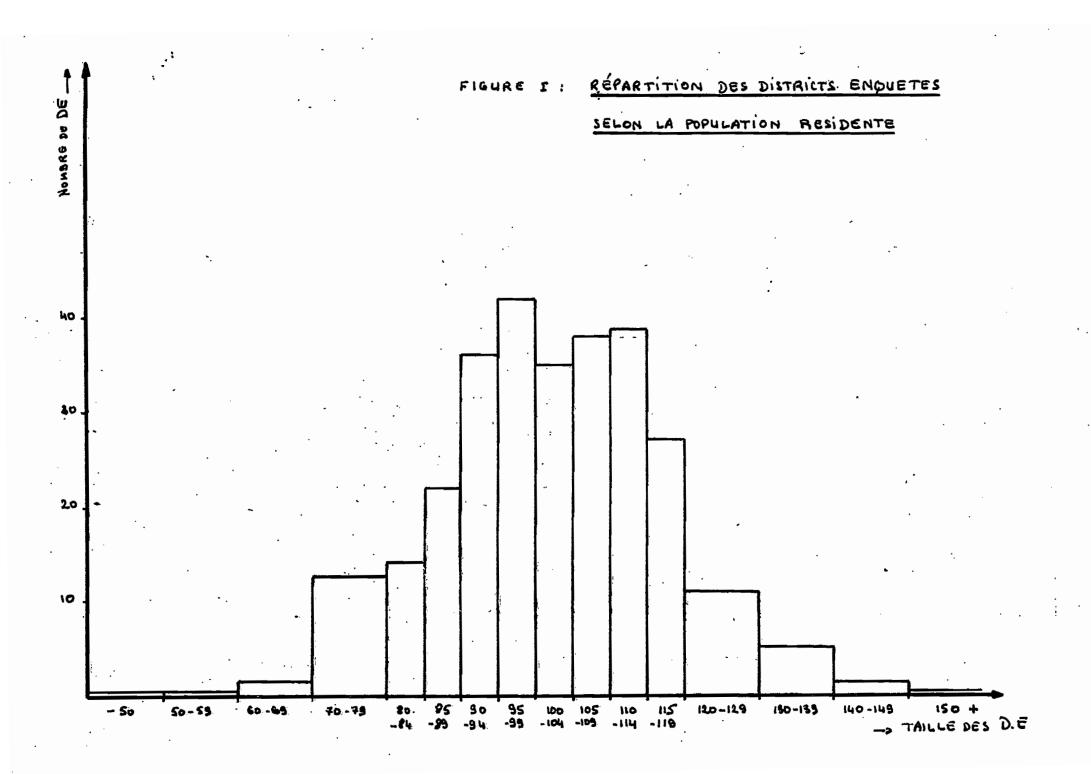
<sup>(1)</sup> Voir tableau page 61

TABLEAU : REPARTITION DES DISTRICTS ENQUETES PAR EQUIPES

POPULATIONS RESIDENTE ET VISITEUSE ENQUETEES PAR ARRONDISSEMENT

|                             |         | Distric    | ts Enquête | s     | Nombre to<br>personnes | tal de<br>enquêtées | Taille moyenne des<br>Districts d'enquête |           |  |
|-----------------------------|---------|------------|------------|-------|------------------------|---------------------|---|-----------|--|
| ,                           | Equi.11 | Equi.12    | Equi.13    | Total | Résidents              | Visiteurs           | Résidents                                 | Visiteurs |  |
| TORT-BOUET<br>Vridi         | 14      | 10         | *          | 24    | 2497                   | 99                  | 104,04                                    | 4,13      |  |
| ZONE 4                      | *       | 2          | 4          | 6     | 625                    | 23                  | 104,17                                    | 3,83      |  |
| KOUMASSI                    | 14      | <b>1</b> 8 | 28         | 60    | 6160                   | 153                 | 102,67                                    | 2,55      |  |
| MARCORY                     | 14      | 8          | 8          | 30    | 3117                   | 77                  | 103,90                                    | 2,57      |  |
| PLATEAU                     | *       | 2          | 4          | 6     | 557                    | 26                  | 92,83                                     | 4,3       |  |
| COCODY                      | 8       | 6          | 6          | 20    | 2012                   | 37                  | 100,6                                     | 1,85      |  |
| ADJAME                      | 6       | 22         | 22         | 50    | 5131                   | 150                 | 102,6                                     | 3         |  |
| PERIPHERIE                  | 8       | 8          | *          | 16    | 1671                   | 21                  | 104,43                                    | 1,31      |  |
| VILLIAMSVILLE               | 13      | *          | *          | 13    | 1375                   | 28                  | 7, 105                                    | 2,1       |  |
| ABOBO                       | 20      | · 23       | 25         | 68    | 7049                   | 240                 | 103,66                                    | 3,53      |  |
| ATTITECOUBE                 | 4       | 8          | 8          | 20    | 2045                   | 49                  | 102,25                                    | 2,45      |  |
| 34NCO<br>(12è arron.)       | 6       | *          | *          | 6     | 641                    | 16                  | 106,8                                     | 2,67      |  |
| 11è ARRONDIS.<br>(Locodjro) | *       | 6          | *          | 6     | 607                    | 22                  | 101,17                                    | 3,67      |  |
| POUGON                      | 16      | 14         | <b>2</b> 0 | 50    | -                      |                     | <u> </u>                                  |           |  |
| EREICHVILLE                 | 15      | 15         | 15         | 45    | -                      | -                   | -   |           |  |
| TOTAL                       | 138     | 142        | 140        | 420   | 33487                  | ! 941               | 103,04                                    | 2,90      |  |
|                             |         |            |            |       | 34                     | 428                 | 10  | 5,93      |  |

Statistiques Partielles sur 325 Districts.



On a pu constater qu'en général les chiffres de population enquêtée par district sont supérieurs à ceux obtenus au repérage ; le contraire est très rare ; ce fait confirmé à l'enquête avait été anticipé ce qui explique le faible dépassement de l'effectif idéal ; les deux quartiers non encore comptabilisés ne modifieront pas sensiblement ces premiers résultats.

#### ANNEXES

| ANNEXE I    | : | Le dossier concession                                    | 2 pages  |
|-------------|---|--|----------|
| ANNEXE II   | : | La fiche individuelle                                    | 1 page   |
| ANNEXE III  | : | Publicité de l'enquête                                   | 5 pages  |
| ANNEXE IV   | : | Informations sur le stage<br>de formation des enquêteurs | 3 pages  |
| ANNEXE V    | • | Exemples de tests de contrôle<br>des connaissances       | 11 pages |
| ANNEXE VI   | : | Le dalendrier local                                      | 1 page   |
| ANNEXE VII  | : | Le cahier de district                                    | 3 pages  |
| ANNEXE VIII | • | Le cahier du superviseur                                 | 7 pages  |
| ANNEXE IX   | : | Le bordereau de transmission                             | 1 page   |

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

# ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

# DOSSIER "CONCESSION"

| Nom de la localité :       |
|----------------------------|
| Sous - préfecture          |
| Sous - strate nº L         |
| District ng                |
| Adresse de la concession : |
| Nº de la concession        |

|   | 1 <u>er</u> Passage | 2 <sup>ème</sup> Passage | 3 <sup>ème</sup> Passage |
|---|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| Nom de l'enquêteur                        |                     |                          |                          |
| Nom du contrôleur                         |                     |                          |                          |
| Date de l'enquête<br>Nombre d'habitations |                     |                          |                          |
| Nom du chef de concession                 |                     | <u> </u>                 |                          |
| Nombre de dossiers "concession"           |                     |                          |                          |

Ne pas oublier de remplir l'intérieur du dossier

# PERSONNES ENQUETEE:

|                       |                |                                       | 1.8.1 | P | A | s <b>\$</b> | A | 6 | E |   |   |   |   |  |          |                      | 2 <u>ème</u> P | Ā |
|-----------------------|----------------|---------------------------------------|-------|---|---|-------------|---|---|---|---|---|---|---|--|----------|----------------------|----------------|---|
| N'<br>Habi<br>tation- | vida.<br>Iu di | N                                     | 0     | м | E | T           | P | R | E | N | 0 | M | S | Lien<br>de pa-<br>renté.                         |          | N°<br>Indi-<br>vidu. | N O M          |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  | <br>     |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  | <br>ŀ    |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | -  | _        |                      |                |   |
|                       | _              |                                       | _     |   |   |             |   |   | _ |   |   |   | _ |  |          |                      | •              |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   | _ |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      | ·              |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   | _ | _ |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | -  |          |                      | _              |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | +  | <u> </u> |                      |                |   |
|                       |                |                                       | _     |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       | _ |   |             |   |   | _ |   |   |   |   | <del>                                     </del> |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       | <del>-</del>   | _                                     |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       | ,              |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | $\perp$  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       | _     |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | _  | ļ        |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       | _ |   |             |   |   |   |   |   |   |   | <del> </del>                                     |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | + -  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | +  |          |                      |                |   |
|                       | _              |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          | _                    |                |   |
|                       |                |                                       |       | _ |   |             |   |   | _ |   |   |   | _ |  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   | _           |   |   |   |   |   |   | - | ,  |          |                      |                |   |
|                       |                |                                       |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   | -  |          |                      | ·              |   |
|                       |                | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |       |   |   |             |   |   |   |   |   |   |   |  |          |                      |                |   |

# DANS LA CONCESSION

| A G E     |                          |      |                        |                      | 3 êm e P A S S A G E                  |                          |                           |
|-----------|--------------------------|------|------------------------|----------------------|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| , PRENOMS | Lien<br>de pa-<br>renté. | 1 OU | N°<br>Habi-<br>tation. | N°<br>Indi-<br>vidu. | NOMET PRENOMS                         | Lien<br>de pa-<br>renté. | R P<br>R A<br>ou<br>V I S |
| ·         |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          | -    |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
| ,         |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
| -         |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           | _                        |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      | ·                                     |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       | -                        |                           |
|           |                          |      | -                      |                      |                                       | _                        |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       | _                        |                           |
|           |                          |      |                        | -                    |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      | -                                     |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       | _                        |                           |
|           |                          |      |                        |                      | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |
|           |                          |      |                        |                      |                                       |                          |                           |

# DECES SURVENUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

# PARMI LES RESIDENTS DE LA CONCESSION (première visite seulement )

| Nom et Prénoms<br>du décédé                                  | Sexe | Age au décès<br>(préciser J,M ou A) | 1             | Assistance<br>au décès<br>(HC,M,I,Sans) | Cause du décès                        |
|--|------|-------------------------------------|---------------|---|---------------------------------------|
|  |      |                                     |               |   |                                       |
|  |      |                                     |               |   |                                       |
| Observations de l'enquêteur :                                |      |                                     |               |   |                                       |
|  |      |                                     |               |   |                                       |
|  |      |                                     |               |   |                                       |
|  |      | . CADRE R                           | ESERVE AU CON | ITROLE                                  |                                       |
| Date du contrôle :<br>Nature du contrôle :<br>Observations : |      | •                                   |               |   |                                       |
|  | -    |                                     |               |   |                                       |
|  |      |                                     |               |   | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |
| Signature du contrôleur                                      | 1    |                                     |               |   |                                       |

#### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Direction de la Statistique

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

# FICHE INDIVIDUELLE

| ious_strate              | n° LLL | Nom de la localité: |
|--------------------------|--------|---------------------|
| Concession<br>Tabitation | n° 1   | Observations:       |
| ndividu                  | n° LLL |                     |

# contrôle

Réservé au

# PREMIER ENTRETIEN SEULEMENT

| A IOUS LES INDIVIDUS (Mouf) | INDIVIDUS ACTIFS AGES DE 12 ANS ET PLUS (MO |
|-----------------------------|---|
| _                           |   |

| 1_ N° du passage  |  | 17_ Profession   |
|---|--|--|
| 2_ Nom et prénoms   |  | 18_Situation dans la profession(EMP, IND, SAL, AF, APP)                  |
| 3_Sexe (Mou F)  |  |  |
| 4_Situation de résidence (RP,RA ou VIS)   |  | FEMMES AGEES DE 12 ANS ET PLUS   |
| 5_ Date de naissance ou âge ( préci   | iser J,M ou A. Ajouter P s'il s'agit d'un    |  |
| âge présumé):   |  | 19_N° d'identification du conjoint                                       |
| 6 - Situation matrimoniale (C, M, V, S ou D)  |  | 20_Nombre d'épouses du conjoint  |
| 7_ Pour les hommes mariés, nombre d'épouses   |  | 21_Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuelle. |
| 8. Ethnie et (ou) nationalité   |  | ment avec vous? FillesGarçons  |
| 9_ Lieu de naissance  | 10_Lieu de résidence antérieure              | 22_Combien vivent ailleurs? FillesGarçons                                |
| Localité  | Localité                                     | 23_Combien sont décédés? FillesGarçons                                   |
| Sous_Préfecture   |  | _  |
| Département   | Département                                  | enfants (faites vous.même les totaux et demandez à la femme si elle est  |
| Pays  | Pays   | sûre de ne pas avoir oublié d'enfants).                                  |
| 11_ Date d'installation ou durée de   | résidence actuelle(préciser Mou A)           | 25_Date de la dernière naissance vivante                                 |
| 12 Lieu de résidence au moment du Recensement d'Avril 1975<br>LocalitéSous_Préfecture |  | RESIDENTS ABSENTS ET VISITEURS SEULEMENT ( M ou F )                      |
| Département   | Pays   | 26_Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)                       |
| 3_ Votre père est_il encore vivant? Et votre mère?                                    |  | LocalitéSous_Préfecture  |
| V V V V V V V V V V V V V V V V V V V   | <u>.                                    </u> | DépartementPays  |
| INDIVIDUS AGES DE 6 ANS ET PLUS SEULEMENT (Mouf)                                      |  | 27_ Date d'arrivée (VIS) ou de départ (RA)                               |
|   |  | 28_Durée de présence (VIS) ou d'absence (RA) p'révue (préciser Joum)     |
| 14_Niveau d'instruction   |  | _  |
| 15_Type d'école suivie  |  | 29_Motif de la visite ou du départ                                       |
| 16 Type diactivity OCC OUE CHO BET ETU MEN HODE INVA                                  |  | Oh sanyakians  |

#### RENSEIGNEMENTS A OBTENIR A CHAQUE ENTRETIEN POUR TOUTES LES FEMMES AGEES DE 12 A 49 ANS

| ·<br>·  | 1er ENTRETIEN | 2ème ENTRETIEN | 3ème ENTRETIEN |
|---|---------------|----------------|----------------|
| 30_ № du passage  |               |                |                |
| 31_ Etes_vous actuellement enceinte? Si oui de combien de mois?                       |               |                |                |
| 32_ Avez_vous eu au cours des 12 derniers mois(si 1er entretien)ou depuisnotre précé- |               |                |                |
| dent entretien un enfant néwivant, un mort-né ou un avortement(NV, MN,A)?             |               |                |                |
| 33_ Si oui, date de l'accouchement  |               |                |                |
| 34_ Age de la mère à l'accouchement   |               |                |                |
| 35_ Assistance à l'accouchement (HC,M,SF,Ma,Sans),                                    | <u> </u>      |                |                |
| 36. Nombre de naissances issues du même accouchement                                  |               |                |                |
| 37_ S'il s'agit d'un né_vivant ou d'un mort_né sexe de l'enfant                       |               |                |                |
| 38_ Si l'enfant est né_vivant mais actuellement décédé, date du décès                 |               |                | <del></del>    |
| 39_ Age de l'enfant au décès( précisez J ou M)  |               |                |                |
| 40_ Si l'enfant est toujours vivant, quel est son nom?                                |               |                | <del></del>    |
| Observations:   |               |                |                |

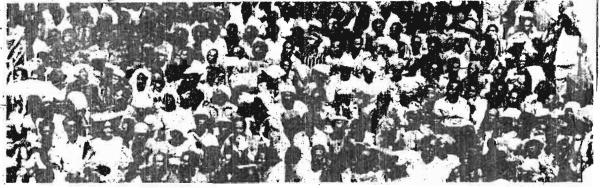
#### POUR TOUS LES INDIVIDUS DEJA ENQUETES AU PRECEDENT PASSAGE

| ·  | 2 <sup>ème</sup> ENTRETIEN | 3ème ENTRETIEN |
|--|----------------------------|----------------|
| 41_ N° du passage  |                            |                |
| 42_ Evènement (MAR, SEP, VEUV, DEC, DEP, NEANT)                                      |                            |                |
| 43_ Date de l'évènement (préciser J, M ou A)   |                            |                |
| 44- Age à l'évênement  |                            | ·              |
| 45_ S'Il s'agit d'un décès, assistance au décès (HC,M,I,SANS)                        |                            | ·              |
| 46_S'il s'agit d'un décès, cause du décès  |                            |                |
| 47_ S'il s'agit d'un dècès ou d'un départ, lieu du décès ou de destination (indiquer |                            |                |
| la localité, la sous_préfecture, le département et le pays)                          |                            |                |
| 48_ S'il s'agit d'un départ, motif du départ   |                            |                |
| 49_ Durée d'absence prévue (préciser J, M, A ou DEF)                                 |                            |                |
| 50_ Situation de résidence (RP, RA, DEC, DEP)  |                            | <u> </u>       |
| Oh annualisma.   |                            |                |
| Observations:  |                            |                |
|  |                            |                |

# DEMOGRAPHIE

# l-Bientôt une vaste étude de caractère national

L'enquête commencera le 1<sup>er</sup> Mars



Savoir exectement combien nous sommes est important.

C'EST une opération de grande envergure que la Direction de la Statistique (Ministère de l'Economie, des Finances et du

Pian) prépare actuellement. Si le recensement de 1975 a permis de connaître le nombre d'habitants du pays : 6.702.866 et des différentes localités (par exemple: la Commune d'Abidjan : 685.828; Bouaké : 773.248; Man 50.315 : Korhogo 47.657), ainsi que la répartition par sexe, par âge, par nationalité..., on ne peut se livrer qu'à des hypothèses lorsque l'on se panche sur l'évolution de la population de Côte d'Ivoire.

A la question «combien sommes-nous en 1978?» aucun spécialiste ne peut répondre avec précision. Chaque jour des enfants naissent, des personnes meurent et en l'absence dans notre pays, d'un Etat-Civil généralisé, il est difficile de connaître l'importance de ces phénomènes démographiques. De même, chaque jour des personnes quittent le pays, d'autres viennent s'y installer, alors qu'aucune mesure

précise de ces mouvemenets migratoires n'est effectuée.

Pourtant de telles informations sont indispensables pour la publication d'un développement avant tout destiné au bien-être de chacun d'entre nous. C'est ainsi, par exemple, qu'il est déterminant de savoir combien d'enfants atteindront l'âge scolaire en 1980, en 1985,... et en l'An 2000, car il est bien évident que la construction d'une école, d'un lycée, d'une université dépendent des effectifs futurs de la population scolarisable. Dans d'autres domaines, il est également souhaitable de connaître l'évolution de la population (emploi, santé, aménagement des villes...).

Pour cela, la Direction de la Statistique va entreprendre à partir du 1° Mars 1978 une vaste étude de caractère national. Il s'agit d'une enquête à passages répétés, au cours de laquelle 200.000 personnes seront interviewées à trois reprises en l'espace d'un an.

Seulement certains quartiers recevront la visite des agents de la Statistique et il est probable que certaines personnes se demanderont pourquoi elles sont enquêtées et d'autres non : cela tient au fait que les habitations ont été choisies en recourant à des méthodes de sondages statistiques très élaborées. Il est bien évident que les renseignements demandés au cours de ce travail sont confidentiels.

A l'issue de cette enquête, la Côte d'Ivoire disposera d'un ensemble de données démographiques qui viendront compléter celles obtenues au cours du recensement de 1975.

# DEMOGRAPHIE II-LES PARTICULARITES DE L'ENQUETE A PASSAGES RÉPETES

A population de la Côte d'Ivoire est mal connue. Le recensement général de 1975 a révélé certains aspects de la structure de la population ivoirienne au moment où il a été effectué. Mais on ne dispose que d'hypothèses sur son évolution. Une étude particu-

lière est donc indispensable.

Le recensement nous a donné une photographie de la population. Nous étions 6.702.866 habitants au mois de mai 1975. L'enquête démographique à passages répétés organisée par la Direction de la Statistique, mettra en valeur les mouvements de la population. Ce n'est plus une photo mais un film. Au lieu de visiter une fois les interrogés, on vient les voir à 3 reprises à 6 mois d'intervalles. Ainsi, si une famille est interrogée le 10 mars 1978, elle le sera à nouveau le 10 septembre et une dernière fois le 10 mars 1979.

D'un passage à l'autre, on demandera si la famille a connu des naissances, des décès, de nouveaux arrivants ou des départs. Sur l'ensemble du pays on aura donc des élements pour connaître d'une part l'accroissement naturel, c'est-à-dire l'augmentation de population résultat de la différence entre naissances et décès. On aura d'une part une vision des déplacements de la population ivoirienne à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La différence entre les émigrants et les immigrants, permet de calculer le croit migratoire. On présume qu'en Côte d'Ivoire il est aussi important que l'escroissement naturel. L'enquête à passages répétés apportera, entre autres, d'utiles informations sur ce point.

La méthode d'enquête à passages répétés a déjà été utilisée avec succès dans plusieurs pays. En Afrique ces dernières années, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal ont connu ce type d'enquêtes. Mais il faut noter que c'est en Côte d'Ivoire qu'a eu lieu une des premières études de ce type. En 1963, le Ministère du Ptan a organisé une enquête démographique à passages répétés sur Abidjan.

A l'époque la ville comptaît 200.000 habitants environ et l'on enquêta un échantillon de 35.000 individus. On travaille encore à partir des renseignements obtenus à cette époque. Par exemple une hypothèse d'accroissement moyen prévoyait à partir des résultats obtenus, une population de 850.000 habitants en 1975. Le recensement de 75 en dénombre 925.000, c'est dire la qualité d'une prévision faite 10 ans auparavant. Cependant, il est temps de réactualiser nos connaissances de la population ivoirieu. Une nouvelle étude est nécessaire aussi bien pour la population abidjanaise que pour l'ensemble du pays.

Une particularité de l'enquête est de ne s'adresser qu'à une partie de la population, les résultats étant ensuite généralisés à la population entière. Par différentes méthodes statistiques, un échantillon représentatif a été sélectionné, ce qui diminue à la fois le coût et la durée de l'opération. Au total ce sont 375 localités réparties sur tout le territoire national qui sont concernées mais rarement dans leur intégralité. Ainsi dans les villes, les gros villages, ou les villages d'importance moyenne, seuls les habitants de certains quartiers recevront la visite d'un enquêteur. Par contre les petits villages de moins de 600 habitants seront enquêtés dans leur intégralité. Pour Abidjan, on a tiré 400 îlots de 100 habitants répartis dans l'ensemble de

la ville et sa banlieue

Les résultats attendus permettront de mieux prévoir l'évolution de la population ivoirienne, les déplacements vers les villes par exemple, d'élaborer des perspectives de population scolaire... C'est donc un travail important auquel vont se consacrer pendant 18 mois cent cinquante personnes. Il est souhaitable que la population qui recevra la visite des enquêteurs leur réserve le meilleur accueil. Si quelques-uns seulement sont interviewés, rappelons-leur qu'ils répondent dans l'intérêt de tous.

# DÉMOGRAPHIE

# III-L'organisation de l'enquête à passages répétés

EPUIS plusieurs années les services de la Direction de la Statistique préparent l'enquête démographique nationale. Aux travaux de conception ont succédé des travaux de cartographie et de repérage sur l'ensemble du territoire... Cette préparation intensive va permettre le début de l'enquête dans le courant du mois de Mara 1978.

Le mois de février est consacré à la formation du personnel enquêteur qui depuis le 4 février suivent un stage de 3 semaines. A partir de mars prochain, 13 équipes de 5 enquêteurs placés sous la responsabilité d'un contrôleur entreprendront leurs travaux d'interview qui s'étaleront sur 5 mois pour le premier passage. Les deux passages suivants dureront également 5 mois. Entre chaque passage, enquêteurs et contrôleurs auront une période de repos de 3 semaines et suivront un stage de recyclage d'une semaine. Chaque équipe a un itinéraire et un emploi du temps soigneusement préparés et l'ensemble est rigoureusement structuré.

Les questionnaires, après avoir fait l'objet d'un contrôle, d'une codification, d'une perforation, d'un second contrôle de cohérence par ordinateur et d'une correction éventuelle, seront exploités à l'aide de l'ordinateur IBM 370/145 de l'Office Central de Mécandgraphie. Cette phase de l'opération n'attendra pas le fin des traveux sur le terrain del phase de l'opération n'attendra pas le fin des traveux sur le terrain del traveux sur le terrain de controlle de l'opération de l'opération de l'opération de l'opération de l'opération de la controlle de l'opération de la controlle de la

A l'intérieur, environ 160.000 personnés seront enquêtées et le coordination sera assurée par 3 superviseurs sous la responsabilité d'un directeur d'enquête qui sera basé à Bouaké:

OUR le Grand Abidjan, l'organisation dépend directement de la Direction de la Statistique et l'anquête porte sur environ 40.000

Hentrés du travail sur le terrain à la fin juillet, après quelques jours de repos, les enquêteurs reprendront leur travail début septembre pour une deuxième série d'interviews auprès des mêmes personnes, puis une troislème fois de Mars à Juillet 1979.

C'est donc une vaste étude démographique qui est entreprise à l'échelle nationale et la Direction de la Statistique compte sur la collaboration de tous ceux qui seront contactés par ses enquêteurs pour la réussite de ce travail.

FIN

#### MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN DIRECTION DE LA STATISTIQUE ABIDJAN

# ENQUETE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

#### AVIS DE VISITE

Madame, Monsieur,

L'enquêteur qui va se présenter chez vous le est envoyé par la Direction de la Statistique dans le cadre d'une étude démograph que concernant l'ensemble du pays. Ce travail est nécessaire pour saisir les mouvements de population, les arrivées, les départs, les décès, les naissances.

Pour connaître avec précision ces évenements, il nous faut faire un premier entretien, et plus tard une deuxième visite dans 6 mois, puis une troisième dans un ar.

Tous les renseignements que vous donnez restent confidentiels: ils ne sont destinés ni à la police, ni aux impôts, et ne concernent pas les déguerpissements. Vous pouvez répondre sans crainte car les enquêteurs sont tenus au secret professionnel, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le droit de communiquer à d'autres personnes les renseignements que vous donnerez.

Les enquêteurs demanderont à parler, de présérence, au chef de ménage et aux mères de famille.

Il faut les excuser pour ce dérangement. Nous comptons sur vous pour nous aider dans ce travail.

Le Directeur de la Statistique:

J. AMISSAH KOBINAN

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail

Direction de la Statistique

367/STAT/DRH

Abidjan, le 27 Avril 1978

Monsieur, Madame,

La Direction de la Statistique exécute actuellement une enquête démographique à passages répétés qui a pour but d'évaluer le mouvement de la population (natalité, mortalité, migrations). Vous faites partie de l'échantillon de cette enquête, et il est très important pour la réussite de l'opération que vous répondiez au questionnaire.

Un enquêteur s'est présenté à votre domicile à plusieurs reprises. Nous déposons chez vous quelques questionnaires que nous vous prions de remplir. Ces questionnaires sont individuels ; vous devrez donc en remplir un pour chaque personne qui loge chez vous.

L'enquêteur passera prendre les questionnaires remplis le <u>à</u> et souhaiterait pouvoir vous rencontrer à cette occasion de façon à préciser quelques définitions. Si cette date ou cette heure ne vous conviennent pas, veuillez avoir l'obligeance de laisser un message.

Le Directeur de la Statistique

J. AMISSAH KOBINAN

the ! Lung

#### MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Statistique

#### ENQUETE DEMOGRAPHIQUE PASSAGES REPETES

Abidjan, le 27 Janvier 1978

# INFORMATIONS SUR LE STAGE DE FORMATION DES ENQUETEURS

#### 1 - Dates, lieu et horaires du stage =

Le stage de formation se déroulera du 6 au 27 Février 1978 à l'Antenne de la Formation Professionnelle de la Fonction Publique, près du Commissariat Central.

Les stagiaires seront répartis en 6 groupes. Les horaires de stage pour les différents groupes sont les suivants :

- Groupes 1, 3, 5 = 8h 30 - Groupes 2, 6 = 14h 30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. La durée de chaque séance est de 3 heures environ.

#### 2 - Nome des formateurs =

- Groupes 1 et 2 = M. N'CHO et PAULET
- Groupes 3 et 4 = M. SIMONPIETRI et YAI
- Groupes 5 et 6 = M. ANTOINE et HERY
- Coordination générale = Mme BINET

#### 3 - Règlement du stage =

- 1 L'assistance aux séances de formation est strictement obligatoire. Toute absence sans motif grave entraînera l'exclusion du stage.
- 2 Les portes seront fermées à 8h 30 le matin et à 14 h 30 l'après-midi. Tout retard amènera donc l'exclusion.
- 3 Les stagiaires appartenant aux groupes du matin n'ont pas le droit d'assister aux séances de l'après-midi et réciproquement.

#### 4 - Sélection =

Environ 170 candidats ont été admis à suivre le stage de formation. 83 seront définitivement retenus à l'issue du stage pour participer à l'enquête. Ils seront bien entendu choisis parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au cours du stage. Cette sélection sera faite en deux étapes :

- 1 A l'issue de la plupart des séances sera donné un exercice de contrôle portant sur la séance précédente. Chaque semaine, la moyenne des notes obtenues sera affichée. La 13ème séance sera consacrée à un test de contrôle portant sur l'ensemble du questionnaire de l'enquête. Une première sélection sera opérée en fonction des notes hebdomadaires et des notes au test obtenues par chaque stagiaire. Tous les stagiaires ayant compris le questionnaire seront retenus. Les autres seront éliminés sans appel.
- 2 Les stagiaires retenus lors de cette première sélection, auront un test de. contrôle sur le terrain = ils devront remplir des questionnaires comme s'il s'agissait de l'enquête proprement dite. Les formateurs pourront alors juger de leur comportement vis à vis de la population et de leur habileté à poser les questions ; c'est à l'issue de ce test que seront définitivement sélectionnés les agents retenus pour l'enquête.

#### 5 - Programme =

#### Ouverture - Samedi 4 Février à 10 h

- Ouverture du stage par M. Jacques AMISSAH KOBINAN, Directeur de la Statistique,
- Répartition en groupes et distribution des documents de stage.

#### lère séance - Lundi 6 Février

- Présentation générale de l'enquête = pages 1 à 3 du manuel.
   Instructions générales = pages 4 à 6 du manuel.

#### 2ème séance - Mardi 7 Février

- lère page du dossier "concession". Page 7 du manuel.
- Définition de la situation de résidence. Pages 8 à 14 du manuel.

#### 3ème séance - Mercredi 8 Février

- Définition de la situation de résidence (suite).

#### 4ème séance - Jeudi 9 Février

- Lien de parenté = pages 14 et 15 du manuel.
- Révisions sur l'établissement de la liste des habitants de la concession.
- Exercices de contrôle sur les 2ème et 3ème séance.

#### 5ème séance - Vendredi 10 Février

- Décès survenus au cours des 12 derniers mois = pages 15 à 17 du manuel.
- Utilisation du calendrier local.
- Exercices de contrôle sur la 4ème séance.

#### 6ème séance - Lundi 13 Février

- Présentation générale de la fiche individuelle (F.I) = page 18 du manuel.
- Cuestions 1 à 5 de la F.I. = pages 19 à 21 du manuel.
- Exercices de contrôle sur la 5ème séance.

#### 7ème séance - Mardi 14 Février

- Cuestions 6 à 13 de la F.I. = pages 21 à 23 du manuel.
- Exercices de contrôle sur la Gème séance.

#### 8ème séance - Mercredi 15 Février

- Cuestions 14 à 16 de la F.I. = pages 24 à 26 du manuel.
- Exercices de contrôle sur la 7ème séance.

#### 9ème séance - Jeudi 16 Février

- Questions 17 et 18 de la F.I. = pages 27 à 29 du manuel.
- Révision des questions 1 à 18 de la F.I.
- Exercices de contrôle sur la 8ème séance.

#### 10ème séance - Vendredi 17 Février

- Cuestions 19 à 25 de la F.I. = pages 30 à 32 du manuel.
- Exercices de contrôle sur la 9ème séance.

#### 11ème séance - Lundi 20 Février

- Guestions 26 à 29 de la F.I. = pages 33 à 35 du manuel.
  - Exercices de contrôle sur la 10ème séance.

#### 12ème séance - Mardi 21 Février

- Questions 30 à 40 de la F.I. = pages 35 à 41 du manuel.
- Exercices de contrôle sur la 11ème séance.

#### 13ème séance - Mercredi 22 Février

- Tests de contrôle en salle et première sélection.

#### 14ème et 15ème séance = Jeudi 23 et Vendredi 24 Février

- Tests de contrôle sur le terrain.

#### 16ème séance - Samedi 25 Février

- Clôture du stage par le Directeur de la Statistique.
- Sélection définitive des enquêteurs.
  - Sélection des contrôleurs.

#### Exercice de contrôle sur la séance n°4. Matin

(Durée = 20 mn)

Vous enquêtez, le dimanche 9 Avril 1978 dans une concession à Adzopé. Vous obtenez les renseignements suivants :

- YAPO Abey, chef de concession son épouse, ATSE Sopi est partie depuis, le 15 mars 1978, à Abidjan pour s'occuper de sa fille ADON Cha, mariée, qui accouchera avant la fin du mois d'Avril 1978. Elle ne rejoindra son mari que trois semaines après l'accouchement de sa fille.
- ABEY Sopi, non mariée, vit auprès de ses parents avec son fils ANIN N'dé. ABEY N'guessan, fils de YAPO Abey marié à CHIADON Api; il a eu avec cette dernière 1 fillette : N'GUESSAN Assoh. Il vit dans la concession de son père depuis sa naissance.

Enfin, depuis le mois de décembre 1977, MOUSSA Bamba, Malien, habite une case dans la même concession. Il est célibataire et est venu pour faire, pendant 12 mois au moins, du commerce de cola.

#### Question

Remplir le dossier "concession" en utilisant les définitions et les abréviations données aux séances de formation et en se servant du modèle ci-joint :

## Corrigé de l'exercice de contrôle sur la séance n°4 - Matin

| N° indi <b>v</b> idu | Nom et Prénoms | Situation de Résidence | Lien de Parenté |
|----------------------|----------------|------------------------|-----------------|
| 1                    | YAPO Abey      | RP                     |                 |
| 2                    | ATSE Sopi      | RA                     | EP1             |
| 3                    | ABEY Sopi      | RP                     |                 |
| 4                    | ANIN N'dé      | RP                     | FS3             |
| 5                    | ABEY N'guessan | RP                     |                 |
| 6                    | CHIADON Api    | RP                     | EP5             |
| 7                    | N'GUESSAN Atsé | RP                     | FS5             |
| 8                    | MOUSSA Bamba   | RP                     | "SANS"          |
|                      |                |                        |                 |

## CNF = YAPO Abey, ABEY Sopi, ABEY N'guessan

#### Barème

#### Nota bene =

- 1 tout individu ajouté en supplément de ce qui figure dans le corrigé fait perdre 1 point
  - 2 toute omission fait perdre 2 points

#### Exercice de contrôle sur la séance nº 4 - Après-midi -

Durée: 20 mm

Dans la ville d'ANYAMA, auprès du futur chef de concession, ABOA Assi, vous enregistrez, le samedi 25 Mars 1978, les informations suivantes :

- ASSI Djoman, chef de concession, père d'ABOA Assi
- AYE Ebody, épouse d'ASSI Djoman, mère d'ABOA Assi
- KANGUI Monin, épouse d'ABOA ASSI, est depuis le 1er mars 1978, en congé de maternité chez sa tante à Abidjan avec son nouveau-né ASSI Assi Benjamin pour une durée de 2 mois -
- N'DA Bah, une cousine d'ABOA Assi, vivait dans la concession depuis le décès de sa mère BAH Cho en juillet 1976. Elle a épousé KOUAME au mois de décembre 1977. Flle a rejoint définitivement son mari à Bouaké le vendredi 24 Mars 1978 -
- ASSI Sonan, frère d'ABOA Assi, célibataire, vit dans la concession depuis sa naissance. ASSI Sopi est sa fille qui vit auprès de lui -
- ASSI Chiépi, fille de la soeur d'ABOA Assi, est venue passer une semaine auprès de son oncle. Elle est là depuis le jeudi dernier -

#### Question

En utilisant les définitions et les abréviations données aux séances de formation, remplissez le modèle de dossier "concession" ci-joint :

# Corrigé de l'exercice de contrôle sur la séance nº 4 - Après-midi -

| N° individu | Nom et prénoms     | Situation de résidence | Lien de parenté |
|-------------|--------------------|------------------------|-----------------|
| 字 <b>1</b>  | ABOA Assi          | RP                     |                 |
| 2           | ASSI Djoman        | RP                     |                 |
| 3           | AYE Ebody          | RP                     | EP.2            |
| 4           | KANGUI Monin       | RA                     | EP, 1           |
| 5           | ASSI Assi Benjamin | , RA                   | FS. 1           |
| 6           | ASSI Sonan         | RP                     |                 |
| 7           | ASSI Sopi          | RP                     | FL.3            |
| 8           | ASSI Chiepi        | vis                    |                 |
|             |                    | 1.                     | •               |
| •           |                    |                        |                 |

C N F = ABOA Assi, ASSI Djoman, ASSI Sonan.

#### Barème

| 1 -          | - Situation de résidence | = 1 point par rési dent  | $(1 \times 7 =$ | 7 points) |
|--------------|--------------------------|--------------------------|-----------------|-----------|
|              | 11 11                    | = 2 points pour visiteur | (2 x 1 =        | 2 points) |
| 2 .          | - CNF                    | = 1 par CNF              | $(1 \times 3 =$ | 3 points) |
| <b>3</b> : • | - Lien de parenté        | = 1 par lien de parenté  | $(1 \times 4 =$ | 4 points) |
| 4 .          | - Présentation           |                          |                 | 4 points) |
|              |                          |                          | =               | 20 points |

# Nota Bené:

- 1 Tout individu ajouté en supplément de ce qui figure dans le corrigé fait perdre 1 point.
- 2 Toute omission d'individu fait perdre 2 points.

| NOM: |  |  |
|------|--|--|
|      |  |  |
|      |  |  |

# APPLICATIONS SUR LA SEANCE 10

- lère Série -

| 1   | Devez-vous lui p  | OU est divorcée,<br>oser les question                      |  |   |                             |
|-----|---|--|--|---|-----------------------------|
| 2   |   |  | ue devez-vous in   | diquer question 2   | 0 ?                         |
|     |   | ouses du conjoint  |  |   |                             |
| 3.~ | Monique DAOUKRO   | est un enfant de<br>que vous interrog<br>l être compté dan | ez et il est gar   | dé en permanence  | par cette                   |
|     | 0   | UI   | иои  |   |                             |
| 4   | Celui-ci est déc<br>enceinte à nouve                    | -  | s sa naissance.<br>esse s'est termi                      | 7 Novembre 1976.<br>Depuis elle s'est<br>née par une fauss                      |                             |
|     | 25 Date de la   | dernière naissanc  | e vivante:   |   |                             |
| 5.~ | qui sont toujour<br>a eu une fille.<br>sa nièce dont la | s vivants (une fi<br>Ses quatre enfant                     | lle et deux garç<br>s vivent avec el<br>anence dans un a | ours de son maria<br>ons). Depuis son<br>le. En outre, ell<br>utre village. Com | divorce, elle<br>e élève    |
|     |   | -  |  | combien vivent a<br>Barçons :   | •                           |
|     | 22 Combien viv  | ent ailleurs ? F   | illes:   | Garçons :   | Participation of the second |
|     | 23 Combien son  | t décédés ? F  | illes:   | Garçons :   |                             |
|     |   | us avez donc mis<br>enfants.                               | au monde   | _ filles,   | garçons,                    |

|     | - |   | ! |
|-----|---|---|---|
| MOM | : | • | İ |
|     |   |   | ł |
| 1   |   |   |   |
|     |   |   | 1 |
|     |   |   | ŀ |

#### APPLICATIONS SUR LA SEANCE 10

- 2ème SERIE -

Irène N'GUESSAN est veuve, 23 ans, RP.
Devez-vous lui poser les questions 19 à 25 ?

OUI

NON

2.- Le mari de Janine NAHOUNOU est polygame. Il a deux autres femmes. Quelle réponse indiquerez-vous à la question 20 ?

20.- Nombre d'épouses du conjoint :

- 3.- Lucile N'ZO N'GUESSAN est remariée. De son premier mariage elle a eu 2 garçons, Eugène et Marcel. Eugène est décédé. De son mariage actuel elle a une fille, Lucile et un garçon Edmond qui vivent actuellement avec elle, tout comme Marcel. Indiquer les réponses aux questions 21 à 24.
  - 21.- Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuellement avec vous ? Filles : \_\_\_\_\_ Garçons : \_\_\_\_\_ 

    22.- Combien vivent ailleurs ? Filles : \_\_\_\_\_ Garçons : \_\_\_\_\_ 

    23.- Combien sont décédés ? Filles : \_\_\_\_\_ Garçons : \_\_\_\_\_ 

    24.- Au total vous avez donc mis au monde \_\_\_\_\_ filles, \_\_\_\_\_ garçons, soit \_\_\_\_\_ enfants.
- 4.- Madame Olga GOLY a été mariée deux fois. Elle est actuellement divorcée. De ces deux premiers mariages elle a eu 4 garçons et 3 filles dont 2 vivent avec elle, les 4 garçons et l'une des 3 filles ayant quitté la famille pour leurs études ou leur travail. Depuis son dernier divorce, Madame Olga GOLY a eu un garçon qui est gardé par la mère de Olga GOLY, laquelle vit dans un village voisin. Indiquer les réponses aux questions 21 à 24.

|   | 21 Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuellement avec vous ? Filles: Garçons:  |
|---|---|
|   | 22 Combien vivent ailleurs ? Filles : Garçons :   |
|   | 23 Combien sont décédés ? Filles : Garçons :  |
|   | 24 Au total vous avez donc mis au monde filles, garçons, soit enfants.  |
| 5 | A Sankadiokro vous interviewez Madame Jeanine AKOUAH. Elle a 5 enfants.:  Marcel 17 ans, Etienne 15 ans, Jeannette 10 ans, Irène 8 ans et Simone 3 ans.  Marcel et Etienne sont au lycée de Yamoussoukro. Jeannette, Irène et Simone vivent avec leur mère. En outre, Madame Jeanine AKOUAH élève Simone AKA DE et Joseph AKA DE enfants de sa soeur Cécile AKA DE qui est veuve et vit à Yamoussoukro.  Indiquer les réponses aux questions 21 à 24. |
|   | 21 Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuellement avec vous ? Filles: Garçons:  |
|   | 22 Combien vivent ailleurs ? Filles : Garçons :   |
|   | 23 Combien sont décédés ? Filles : Garçons :  |
|   | 24 Au total vous avez donc mis au mondefilles,garçons, soitenfants.   |

#### APPLICATIONS SEANCE 10

#### - CORRIGE -

#### 1ère SERIE :

Questions 1.-OUI 2.~ S.O. NON 3.-4.-17.11.76 5.-21) Filles 2 Garçons 2 22) Filles O Garçons O 23) Filles 0 Garçons O 24) Filles 2 Garçons 2 TOTAL: 4 2ème SERIE: Questions 1.~ OUI 2 3.-21) Filles 1 Garçons 1 22) Filles O Garçons O Filles O 23 Garçons 1 24) Filles 1 Garçons 2 TOTAL: 3 4.-21) Filles 2 Garçons O 22) Filles 1 Garçons 5 23) Filles O Garçons O 24) Filles 3 TOTAL: 8 Garçons 5 5.-21) Filles 3 Garçons 0 22) Filles 0 Garçons 2 23) Filles 0 Garçons O 24) Filles 3 Garçons 2 TOTAL: 5

#### TEST SUR LA SEANCE Nº 12 - MATIN -

#### Exercice de contrôle Nº 1

Quelles sont les erreurs commises par l'enquêteur dans le questionnaire suivant ? Quelles sont les plus graves ? L'enquête est faite le 25 Mars 1978 à MARCORY

| 26 - Lieu de provenance (VIS)ou de destinati | on (RA) |
|--|---------|
|--|---------|

Localité = Yopougon

Sous-Préfecture = Commune

Département = Abidjan

Pays = C.I.

- 27 Date d'arrivée ou de départ = 12 Mars 1978
- 28 Durée de présence ou d'absence prévue = ne sait pas
- 29 Motif de la visite ou du départ = déménagement

Réponse =

Exercice de contrôle n° 2 = Vous enquêtez dans une concession d'Abidjan le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :

- KOUADIO N'Guessan Martine est venue de Toumodi pour accoucher dans sa famille. Elle est arrivée juste avant les fêtes de fin d'année. Son enfant naîtra sûrement avant la fin du mois. Elle pense qu'elle va rester jusqu'à ce que son enfant sache marcher.

# Remplissez le questionnaire =

Observations:

Motif de la visite ou du départ

| 26 - | Lieu de provenance (VIS)cou de desti- | nation (RA)                     |
|------|---------------------------------------|---------------------------------|
|      | Localité                              | Sous-Préfecture                 |
|      | Département                           | Fays                            |
| 27 - | Date d'arrivée (VIS) ou de départ (   | RA)                             |
| 28 - | Durée de présence (VIS) ou d'absenc   | e (RA) prévue (préciser J ou M) |

# TEST SUR LA SEANCE Nº 12 - APRES-MIDI -

| Exercice de contrôle n° 1 = Quelles sont les erreurs commises par l'enquêteur   |
|---|
| dans le questionnaire suivant ? Quelles sont les plus graves ? L'enquête  |
| est faite le 25 Mars 1978 à Marcory.  |
|   |
| 26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  |
| Localité = Alabah Sous-Préfecture = Jacqueville   |
| Département = Abidjan Pays = C.I.   |
| 27 - Date d'arrivée ou de départ = 19/3   |
| 28 - Durée de présence ou d'absence prévue = 15   |
| 29 - Motif de la visite ou du départ = vacances scolaires.  |
| ·   |
| Réponse =   |
|   |
|   |
|   |
| ·   |
|   |
|   |
| Exercice de contrôle n° 2 = Vous enquêtez dans une concession de Dabou  |
| Exercice de contrôle n° 2 = Vous enquêtez dans une concession de Dabou le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  |
| -   |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant : - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant  |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :   |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant : - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant  |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.   |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)                          |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  LocalitéSous-Préfecture |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandès vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  Localité                |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  LocalitéSous-Préfecture |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  Localité                |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandès vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  Localité                |
| le 10 Mars 1978 et vous avez le cas suivant :  - KOUAME Konan Frédéric est parti en septembre 1977. Il est étudiant à Abidjan et reviendra pour les grandes vacances.  Remplissez le questionnaire :  26 - Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)  Localité                |

#### CORRIGE DU TEST SUR LA SEANCE 11 - MATIN

#### Exercice 1

L'enquêté ne peut vraisemblablement pas être considéré comme visiteur. Le déménagement implique un séjour de longue durée L'enquêteur aurait dû donner des précisions en observations.

#### Exercice 2

Kouadio N'GUESSAN Martine ne doit pas être considérée comme visiteuse car son séjour excèdera six mois = un enfant marche en moyenne vers l'âge de 1 an, et il n'est pas encore né.

#### Notation

Exercice 1 sur 10

8 points si le stagiaire précise clairement que l'enquêté n'est pas visiteur

2 points pour la qualité du commentaire, à l'appréciation du formateur

Exercice 2 sur 10

- idem -

#### CORRIGE DU TEST SUR LA SEANCE 11 - APRES MIDI

#### Exercice 1

1) Question 26

L'enquêteur aurait dû barrer RA

2) Question 27

Le mois doit être écrit en toutes lettres et l'année

doit être précisée

3) Question 28

Il fallait préciser jours

Erreurs les plus graves, dans l'ordre = question 27 non précision de l'année question 28 -

#### Exercice 2

Kouamé Konan Frédéric est non résident parce qu'il est étudiant à ABIDJAN et que l'année universitaire dure plus de 6 mois. Il est donc résident à ABIDJAN et visiteur à DABOU pendant son séjour lors des grandes vacances. Les questions 26 à 29 n'ont pas à être remplies.

#### Notation

Exercice 1 sur 10

Erreur question 26 sur 2

Erreurs question 27 sur 4 (1 point pour le mois 3 points pour l'année)

Erreur question 28 sur 2 Classement des erreurs sur 2

Exercice 2 sur 10

5 points si le stagiaires a trouvé que l'enquête n'est

par résident.

5 points pour l'explication.

# Calendrier Local

Localité : Abidjan Commune : Abidjan Département : Abidjan

| N° du<br>passage | Evènement  | Epoque ou date  |
|------------------|--|---|
|                  | Incendie du village de Poundjou<br>Visite du Prince Charles                        | 8 Mars 1977<br>25 Mars 1977                           |
|                  | Visite du Président Roumain<br>Nicolas Ceausescu                                   | 28 Avril 1977   |
|                  | Fête du Travail  | 1er Mai 1977  |
|                  | Drame du ''Pacha Club'   | 8 Juin 1977   |
| I                | Remaniement Ministériel<br>en Côte d'Ivoire  | 20 Juillet 1977                                       |
|                  | Début du mois de Ramadan<br>Assomption   | 14 Août 1977<br>15 Août 1977                          |
|                  | Fête de Ramadan  | 15 Septembre 1977                                     |
|                  | Annonce de l'apparition du<br>pétrole en Côte d'Ivoire                             | 18 Octobre 1977                                       |
|                  | Fête de Tabaski  | 22 Novembre 1977                                      |
|                  | 17e Anniversaire de l'Indé-<br>pendance à Adjamé                                   | 7 Décembre 1977                                       |
|                  | Noël   | 25 Décembre 1977                                      |
|                  | Jour de l'AN   | 1er Janvier 1978                                      |
|                  | Visite de Valéry Giscard<br>d'Estaing en Côte d'Ivoire                             | 11-14 Janvier 1978                                    |
|                  | Remaniement Partiel du Gvt Augmention des salaires Visite du Président au Cameroum | 16 Février 1978<br>18 Février 1978<br>23 Février 1978 |
|                  | Pâques   | 26 Mars 1978  |

| Sous-Strate | AB   |                    |       |                |
|-------------|--|--------------------|-------|----------------|
| District    | 1 1 2  |                    |       | •              |
| Localite    | PORT- BOUET  | :                  |       |                |
|             |  |                    |       | :              |
|             |  | CAHIER DE DISTRICT |       |                |
| ·           |  | 1                  |       |                |
| :           |  |                    |       | <i>:</i>       |
|             | Nove et rumáne du contrâleur =                               | DEM BAIDY          | . นร์ | · :            |
|             | Nom et numéro du contrôleur =  Noms et numéro des enquêteurs | DEM BAIDY          | . чэ  | <del>-</del> : |
| · · ·       | 140ms et numero des enquerears                               | GBANDA             | 58    | -              |
| ÷           |  | BAKARYSIDIK        |       | <del>-</del> : |
| :           | •  | : · · ·            | :     | ·<br>!         |
|             | Dates d'enquête = du   | 2.0                | au 22 | Mars 1978      |

| Scus-strate A B  | District 1 1 2 1                      | Localité = PORT | -BOUET |
|--|---------------------------------------|-----------------|--------|
| •  | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |                 |        |
| The state of the s |                                       | 4 1             |        |

| N°de la<br>conces-<br>sion |    | Nom du chef de<br>la concession | Adresse      | RP | RA | VIS · | Fenimes<br>12-49 ans | Naissances<br>vivantes des<br>12 derniers<br>mois | Décès des<br>12 derniers<br>mois |
|----------------------------|----|---------------------------------|--------------|----|----|-------|----------------------|---|----------------------------------|
| 001                        | 58 | BOUE BI TRA                     | Bloc 17 P. 1 | 8  | 0  | 0     | 2                    | 1   | 0                                |
| 002                        | 58 | ISSA KONÉ                       | Bloc 17 ? 2  | 4  | 4  | 0     | 1                    | 0   | 0                                |
| 003                        | 58 | priori Jean                     | Bloc 14 P 3  | 7  | 0  | 0     | 3                    | 0   | 0                                |
| 004                        | 58 | NANGOUGOU Ousmane               | Bloc 17 P4   | 14 | 1  | 2     | 5_                   | 2   | 1                                |
| 005                        | 58 | KOUASSI KOFFI                   | Bloc 17 PS   | 1  | -0 | 0     | 0                    | 0   | 0                                |
| 006                        | 58 | BAHÉ gustave                    | Bloc 17 P 6  | 0  | 4  | 0     | 1                    | 0   | 0                                |
| 607                        | Su | YAO Bunand-                     | Bloc 17 P7.  | 9  | 0  | 1     | 3                    | . 0   | 0                                |
| 008                        | 54 | SANOU Souleymane                | Bloc 17 P8   | 4  | 0  | 1     | 1                    | 1   | 0                                |
| 009                        | 54 | OUEDRADGO Victor                | Blac it pg   | 16 | 0  | 3     | 6                    | 1   | 1                                |
| 010                        | 54 | ASSOUKOU Jorques                | Bloc 17 Plo  | 7  | 1  | 0     | 1                    | 0   | 0                                |
| 011                        | 54 | SEKOU ABDOU                     | Bloc 14 7 10 | 10 | 0  | 0     | 2                    | 1   | 0                                |
| 012                        | 54 | Touré alain                     | Bloc 14 P11  | 7  | 0  | 0     | 1                    | 1   | 0                                |
| 013                        | 54 | BAH Souleymane                  | Bloc 14 P 12 | 2  | 2. | 1     | 0                    | 0   | 0                                |
|                            |    |                                 |              |    |    |       |                      |   |                                  |
|                            |    | Sous - total                    |              | 89 | 09 | 08    | 25                   | 07  | 02                               |

| Scus | Strate A B    | District | 1 2 | Localité = | P   | ORT-BOL                | JET   |                                      |
|------|---------------|----------|-----|------------|-----|------------------------|---|--------------------------------------|
| :    | •             |          | ·   |            |     | ·                      |   | ·<br>:                               |
|      |               | :        | RP  | RA         | VIS | Femmes de<br>12-49 ans | Naissances<br>vivantes des<br>12 derniers<br>mois | Décès<br>des 12<br>derniers<br>niois |
|      | TOTAL GENERAL | L        | 89  | 09         | 08  | ٤5                     | 07  | 02                                   |

## OESERVATIONS DU CONTROLEUR

Accueil et participation de la population = Difficiles

- Froblèmes matériels = quartier eloigné tempo de Transport. Bus ranco
- Comportement des enquêteurs = T. Bon.
- Difficultés techniques = aucunt
- Divers = nombreux absents qui renkent tand le soir- pas de voisin pour repondre.

   Tutervention du superviseur pour un refus (7).

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA STATISTIQUE
ENQUÉTE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES REPETES

## CAHIER DE TOURNEE DU SUPERVISEUR

| NOM DU SUPERVISEUR. HERRY | claude - | ANTOINE    | Philippe. |           |
|---------------------------|----------|------------|-----------|-----------|
| HOIS                      | Mai      | ANNEE 1978 |           | • • • • • |

| •                       |
|-------------------------|
| :                       |
|                         |
| ences -                 |
| do reti-                |
|                         |
|                         |
| acceptil                |
| rains d'                |
|                         |
| 7 (111.1                |
| uses reti-<br>Venvugues |
| diplo-                  |
| P. 7 (1                 |
|                         |

<sup>(1) =</sup> notez avec exactitude la durée de séjour et précisez si elle est exprimée en heures (H) cu en jours(J).

en ce cas, précisez le numéro de l'équipe rencontrée

<sup>(2) -</sup> mentionnez - A pour "prise de contact avec les autorités locales"

<sup>-</sup> B pour "approvisionnement de l'équipe en matériel"

<sup>-</sup> C pour "contrôle technique"

<sup>-</sup> D pour "contact avec le responsable de l'enquête"

|                     | ·      | 1                          |   | 4  |
|---------------------|--------|----------------------------|---|--|
| MON DE LA LOCALITE  | STRATE | N° du<br>D E               | N° DE<br>L'ENQUETEUR<br>OU DU<br>CONTROLEUR | REMARQUES ET APPRECIATIONS                     |
|                     |        |                            |   |  |
| EQUIPE II (BOATRIN) | AB     | gate<br>'a'e e e e e e e e |   | Composer des enqueteurs les plus experimentes  |
|                     |        |                            |   | c'est pourant l'equipe qui fouctionne le moins |
|                     | •      |                            |   | bien actuellement                              |
|                     |        |                            |   | Bon travail sout pour BAN GUEY qui fait        |
|                     |        |                            |   | trop d'erreure - BIE, AGOUA, ont difficles à   |
|                     | 1      |                            |   | diuja_   |
|                     |        |                            |   | mais le principal défant vent du controlem     |
|                     |        |                            |   | trop disperse et qui n'aime par à s'orjonise   |
|                     |        |                            |   | dans la vive à jour des dossiers. Par contre   |
|                     |        |                            |   | il a un tre for seus du terrain et deman       |
|                     |        | <i>6</i>                   |   | de feaux sup moins d'assistance dans & re.     |
|                     |        | 11144                      |   | peroje des DE - Amélioration en fin de mois    |
|                     |        |                            |   |  |
|                     |        | . 3-5 . 1                  |   | 5.0, b + + + + + + + 5 + + + + + + + + + + +   |
| ·                   |        | :::                        |   |  |
|                     |        |                            |   | ,;>=::::::::::::::::::::::::::::::::::::       |
|                     |        |                            |   |  |
|                     |        |                            |   |  |

|   |        | 1                 | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·         | 4   |
|---|--------|-------------------|---|---|
| NOM DE LA LOCALITE  | STRATE | N° du<br>D E<br>• | Nº DE<br>L'ENQUETEUR<br>OU DU :<br>CONTROLEUR | REMARQUES ET APPRECIATIONS  |
|   |        |                   |   |   |
| EQUIPE13(BROH)  | AB     |                   |   | Depuis la maladie du controleur l'oquipe fonc   |
|   |        |                   |   | transe moins bien, une frande partie du tra   |
| *************************   |        |                   | :   | voil de ce dernièr est assurée par des enqueter   |
|   | Í      | ļ                 |   | (DOFFO et GNALI Surtout). Il semble apenda  |
| **************************************  | 3      | 1                 |   | Priferable de m pas bouleverser l'equipe - No   |
| ***************************************   | 1      | <b>{</b>          |   | bruses eneuro des 2 filles. le controllem les la  |
| ;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;  | 1      | 1                 |   | se souvent passer. Retaid à rattrapper.   |
|   | ì      |                   |   |   |
| Equies 12 (DEM)   | ì      | _                 | -   | Un enqueteur se reloche perieusement et   |
| ·   | I      |                   |   | est penalisé (GBANDA) - Sinon R.A.S c'st l'ag   |
|   | 1      | 1                 |   | pe qui fouctionne le meix actuellement bi   |
|   | į.     | 1                 |   | que le controlleur ne donnine par ses enqueteins  |
|   | 1      | Į                 |   | De plus il a des difficultés de reperge ou le   |
|   | 1      | 1                 | 1   | Nerrain - Numbreuses fautes de Bouroucaye   |
| .;:::::::::::::::::::::::::::::::::   |        | 1                 |   |   |
| <u> </u>  | 1      | 1                 | į   |   |
|   |        |                   |   |   |
| anne de la companya del la companya de la companya |        | <u></u>           | <u> </u>                                      | To the standing (Mail 9. Asso, Way the St. Association of the standing of the |

| N8<br>de l'équipe | NON DE L'ENQUETEUR   | Nº DE | A                     | A REMPLIR PAR LE CONTROLEUR |          |                    |                         |
|-------------------|----------------------|-------|-----------------------|-----------------------------|----------|--------------------|-------------------------|
| de i equipe       | NOT THE E ENGLISH.   | TEUR  | RYTHHE DU.<br>TRAVAIL | OUALITE DU<br>TRAVAIL       | ATTITUGE | ESPRIT<br>D'EGUIPE | SUPERVISEUR<br>(sur 10) |
| ٨٨                | BIE OULOA Saje       | 65    | 78                    | В                           | В        | В                  | 8,5                     |
| ٨٨                | N'CHO Seloas Vien    | 27    | 73                    | TB                          | P        | TB                 | 9                       |
| W                 | DIALLO Momadou TANOU | 55    | TB                    | 8                           | TB       | TB                 | 9,5                     |
|                   | BANGUEU jasmin       | 125   | ТВ                    | P                           | В        | TB                 | 8,5                     |
| ۸۸                | AGOUA DYOHAN newfor  | 56    | TB                    | 8                           | В        | TB                 | 9                       |
| <b>J3</b>         | DOFFO Autoine        | 63    | TB                    | TB                          | TB       | TB                 | 10                      |
| 13                | GNALI ZELI Paul      | ၆ဝ    | TB                    | TB                          | TB       | TB                 | 10                      |
| <b>J3</b>         | KONE PONAN           | 13    | TB                    | TB                          | TB       | TB                 | 10                      |
| <b>J3</b>         | GBESSO A HOU         | 61    | ፐይ                    | B                           | TB       | TB                 | 9                       |
| <i>J</i> 3        | KASSIO Suzanne       | 62    | B                     | В                           | В        | TB                 | 8                       |
| 12                | KIKE NEMLIN Michel   | 153   | TB                    | TB                          | TB       | B                  | 9,5                     |
| 12                | GBANDA               | 28    | 2                     | 2                           | M        | TB                 | 5,5                     |
| 12                | BOUROULAYE DIABATÉ   | 64    | TB                    | B                           | TB       | TB                 | 8,5                     |
| 12                | BAH Abdouilamane     | 59    | TB                    | TB                          | TB       | B                  | 9,5                     |
| 12                | TOURE Moussa         | 52    | TB                    | B                           | TB       | TB                 | 8,5                     |
|                   |                      |       | ,                     |                             |          |                    |                         |
|                   |                      |       |                       |                             |          |                    |                         |

Le Contrôleur notera ainsi : TB - Très bon

P - Passable 8 - Bor.

M = Mauvais

TH = Très mauvais

# NOTATION DES CONTROLEURS ET DES CHAUFFEURS

I - CONTROLEURS

Hom du Superviseur HERRY Claude - ANTOINE Philippe

| N° D€<br>L'équipe | NON/ DU CONTROLEUR     | N°<br>. DU · :<br>Controleur | RYTHME DE<br>TRAVAIL<br>(SUR 20)        | QUALITE DU<br>TRAVAIL<br>(sur20) | ATTITUDE | GESTION DU<br>HATERIEL<br>(sur 40) | TOTAL<br>(sur 100) |
|-------------------|------------------------|------------------------------|---|----------------------------------|----------|------------------------------------|--------------------|
| 12.               | DEM BAIDY              | 45                           | 2,0                                     | 78                               | 20       |                                    |                    |
| 13                | BROH Simone            | 44                           | 16                                      | 16                               | 20       |                                    |                    |
| M                 | KOUAHE KOUASSI BOOVZIN | 14                           | 15                                      | 17                               | 20       |                                    |                    |
|                   |                        |                              |   |                                  |          |                                    |                    |
|                   |                        |                              | • |                                  |          |                                    |                    |
|                   | -                      |                              |   |                                  |          |                                    |                    |
|                   |                        |                              |   |                                  |          |                                    |                    |

# 11 - CHAUFFEURS

| N° DE<br>L'équipe | NOM DU CHAVEFEUR: | DA<br>No       | A REMPLIR PAR LE<br>SUPERVISEUR |   | A REMPLIR PAR LE<br>LE CONTROLEUR       |   | TOTAL   |
|-------------------|-------------------|----------------|---------------------------------|---|---|---|---------|
|                   |                   | CHAUF.<br>feur | ETAT DU<br>VEHICULE<br>sur 40   | CONSONMATION<br>D'ESSENCE<br>sur 40     | ASSIDUITE<br>sur 10                     | ATTITUDE<br>sur 10                      | sur 100 |
|                   |                   |                |                                 | *******                                 |   |   |         |
|                   |                   |                |                                 | • |   | • |         |
|                   |                   |                |                                 | • | • |   |         |
|                   |                   |                |                                 |   |   |   |         |
|                   |                   |                |                                 |   |   |   |         |
|                   |                   |                |                                 |   |   |   |         |

# NOM DU SUPERVISEURS ELERRY Claude - ANTOINE philippe

#### EXPLICATIONS CONCERNANT LES NOTES ATTRIBUEES

Voir contrôle techique. Desaccord son les notes de Bouroupuy et touré qui font beaucoup de fautes.
Cépendant le notation est auses laye <u>velontaireme</u>ent ofini d'assure une prime une ximien en fini de prenier passage ce qui à note avis me fout que favoriser le second.

## CBSERVATIONS DIVERSES

Les déficulté de transport à ABIDIAN provoquent pour les enquelliers des temps de transport considerable dans de tes monvais conditions d'autour plus que la nombre d'enquêteur hositent de quartiers peripheriques (ABOBO-YOPOUGON) - Ils ne pensent donc se charges que d'en minimum de materiel, d'où la necessate d'un app.

Certains quartiers sont per on pas desservis (COCODY) d'on un ossibilité d'enqueter après 204.

de voiture auraient été l'en ville.

Ministère de l'Economie, des Finances-et du Plan Direction de la Statistique BP. V 55 - ABIDJAN

Enquête Démographique à Passages Répétés

#### BORDEREAU DE TRANSMISSION - 1er PASSAGE

| N° du district   |  |
|--|--|
| N° de la Sous-Strate   |  |
| Localité   |  |
| Sous-Préfecture  |  |
| Nombre de concessions  |  |
| 1 - Transmis au superviseur le Signature du contrôleur Signature du superviseur                            |  |
| 2 - Transmis au responsable de l'enquête le Signature du superviseur Signature du responsable de l'enquête |  |
| 3 - Transmis à la c<br>Signature du re<br>Signature du ch  | codification le esponsable de l'enquête esponsable de la codification  |
| 4 - Transmis aux a<br>Signature du ch  | archives leef de la codification   |
| Signature du ch  | esponsable de l'enquête leesponsable de l'enquêteesponsable d |
| 6 - Transmis au su<br>Signature du re<br>Signature du su   | esponsable de l'enquête  |
| 7 - Transmis au co<br>Signature du su  | perviseur ·  |

